

La ville et ses biffin·es

Recherche-action sur les biffin·es de Montpellier

Un exemple d'économie populaire

Montpellier - Février 2023



José Lagorce, travailleur social, AREA

Joachim Aubourg, étudiant en Master 2 de sciences sociales, UPV, Montpellier

Sous la supervision de M. Denis Fleurdorge, Professeur des Universités, UPV, Montpellier

Table des matières

Introduction	6
1 - Une recherche-action, pour quoi faire ?	9
2 - Définitions	11
2-1 Le marché aux puces	11
2-2 Qu'est-ce que la biffe ?	11
Une rapide définition de la biffe	11
Le cadre légal du déchet	11
La vente à la sauvette	13
3 - Temporalités et différentes pratiques de la biffe	14
Les différents temps de la biffe	14
La biffe en circuit fermé	16
La biffe en circuit ouvert	17
La biffe, du don à la vente	18
4 - Scène sociale et sous groupes d'appartenance	18
Le travail à-côté	19
La biffe comme activité principale	19
La scène sociale	20
Proposition de catégorisation	20
5 - Les fonctions du marché	24
5.1 Le marché, espace produit et espace producteur	24
5-2 Les évolutions du marché de Montpellier	26
Le marché aux puces de Montpellier : des problématiques récurrentes depuis 1973	26
Le marché informel : un espace organisé	30
5-3 La force du lien faible	30
La biffe agit sur l'aspect relationnel du processus de désaffiliation	31
Le marché, espace-ressource producteur de capital social	32
La biffe ou la force des liens multiples	33
L'espace marchand comme espace d'apprentissage d'un savoir-être	34
5-4 Économie populaire et lien social	34
La notion d'économie populaire	34
Une économie enchâssée dans le social	37

5-5 Les acheteurs, autres acteurs essentiels du marché	40
Le profil des acheteurs, une relative mixité	40
Données démographiques et économiques	42
Le rapport des acheteurs au marché : espace social et opportunité d'achat	43
Une accessibilité aux biens de consommation accrue pour les classes populaires.	45
5-5 Les autres acteurs du marché	45
Les food trucks	45
La perception du marché par la Ville	47
La régulation du marché aux puces officiel	48
La répression du marché informel ou la non-gestion d'un phénomène en expansion	49
La construction de l'indésirabilité	49
6 - PRECONISATIONS	51
6-1 A court terme	51
6-2 A moyen et long terme	52
L'organisation du marché	52
Le statut des biffin-es	53
Le travail social	54
7 - BIBLIOGRAPHIE	55
8 - ANNEXES	57
Annexe 1 Récits de vie et portraits de quelques biffin-es	57
Annexe 2 Les parcours de biffin-es dans la ville	64
Carte des trajets d'un biffin en vélo	64
Carte des trajets effectués par un biffin en voiture	65
Carte des trajets à pied d'un biffin	66
Annexe 3 et 4 : image de biffin-es parisiens du début du 20ème siècle et manifestation de biffins au 21ème siècle.	67
Annexe 5 : article du messager du midi	68
Annexe 6 : les trois étapes du parcours d'un biffin en circuit ouvert	69
Annexe 7 : un extrait des archives municipales catégorisant les biffins.	70
Annexe 8 et 9 : Georges Frêche aux Arceaux et un étal de biffins sur le même marché	71
Annexe 10 : carte d'électeur de la Démocratie Municipale (1985)	72
Annexe 11 : lettre du Secrétaire Général Adjoint de la mairie de Montpellier (1990)	72
Annexe 12 : bilan des trois premiers jours d'activité à la Mosson et perspectives	73

Annexe 13 : scènes d'évacuation du marché informel	74
Annexe 14 : exemples d'étals sur le marché informel	75
Annexe 15 : espace de stockage et préparation à la vente sur un petit bidonville	76
Annexe 16 : panier d'un biffin en cours de chine	76
Annexe 17 : Questionnaire acheteurs	77
9 - Synthèse	80

Remerciements

Nous tenions à remercier les **Biffin·nes** qui ont accepté non seulement de nous accorder du temps mais également de répondre à nos questions naïves, que ce soit sur leurs lieux de vie, lors de la collecte d'objets ou encore sur le marché aux puces.

Merci également aux **acheteurs** que nous avons importunés.

Denis Fleurdorge, professeur des universités à Paul Valéry, a accepté de prendre de son temps pour nous donner conseils, avis et critiques et nous a suivi au long de ces 6 mois d'enquête.

Merci encore à **Jean-Pierre Briand**, retraité, ancien Maître de conférences en sociologie au Département de sociologie & d'anthropologie à l'Université Paris 8 pour sa relecture critique et approfondie.

Introduction

La biffe est une « *activité marchande de revente d'objets usagés qui proviennent de la récupération suite à un abandon, un don ou un échange* »¹

Cette recherche-action trouve sa source dans des questionnements autour de la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale et promouvant une plus grande participation et implication des personnes accompagnées. Elle s'inspire également d'un constat tiré de notre pratique quotidienne d'accompagnement social global de personnes vivant en bidonville. La « biffe » est une activité économique productrice d'identités diverses, négatives ou positives, permettant aux personnes vivant en situation de précarité de conserver autonomie et sentiment de légitimité.

En quoi l'activité de vente d'objets abandonnés peut-elle non seulement étayer une nouvelle approche du travail social auprès de certaines personnes en situation de précarité mais également proposer des modalités d'intégration de cette pratique dans les politiques de gestion des déchets de la ville de Montpellier. A quels besoins répondent les biffin-es ? Quelles fonctions remplissent-ils socialement, économiquement et environnementalement ? Pourquoi depuis le dix-neuvième siècle renvoient-ils les mêmes présupposés, les mêmes peurs liés à l'ordre public, la salubrité, l'hygiène ?

La biffe est également un ensemble de représentations et de présupposés qui maintiennent dans la marge de l'espace urbain vendeurs et acheteurs de produits réemployés ou réutilisés : troubles à l'ordre public, salubrité, vente de produits illicites, recels... des représentations qui ont traversé les siècles et continuent à s'imposer dans les réflexions autour de la place des biffins et des biffines dans la ville.

En se penchant sur les différents travaux existants qui se sont multipliés ces dernières décennies et sur les archives de la BNF et de la ville², force est de constater que les discours, les peurs, les préjugés n'ont pas varié. Mais ces travaux ne concernent que Paris et sa proche banlieue, dont l'histoire du XIX^{ème} siècle et des débuts du 20^{ème} siècle a été fortement imprégnée politiquement et socialement par l'image du chiffonnier.

Il n'est guère besoin de revenir sur l'importance du biffin ou chiffonnier dans l'histoire et la littérature française. De Hugo à Larousse, des poètes aux juristes, le chiffonnier a été érigé en figure libre d'un siècle révolté : « *Nous disons philosophes, car tout chiffonnier porte en soi l'étoffe d'un Diogène. Comme ce dernier, il se complaît dans la vie nomade, dans ses promenades sans fin, dans son indépendance de lazzarone.[...] Que d'autres, mécaniques vivantes, règlent l'emploi de leurs heures sur la marche des Horloges, lui, le chiffonnier philosophe, travaille quand il veut, se repose quand il veut, sans souvenirs de la veille, sans soucis du lendemain. [...] Diogène jeta son*

¹ Rullac et Bazin, « Les biffins et leurs espaces marchands : seconde vie des objets et des Hommes », Informations sociales, 2014/2, pp 68-74

² Illustration annexe 3, « Paris la nuit », source Gallica et annexe 4, « respect for wastepickers »

écuelle ; le chiffonnier n'a pas moins de dédain pour les biens de ce monde. »³. Ou en représentant de cette classe dangereuse dont Louis Chevalier⁴ décrit le processus de création à travers une citation, marquée par son atavisme et ses vices : « *Quelques sans-abris ont décidé de se doter d'un toit. Ils ont entassé tout un bric-à-brac, ont volé des planches, des cadres, des portes, des caisses en bois, ont dérobé des poutres et des perches, assemblé des ordures, amassé une montagne de saletés [...]. Le passé de ces chiffonniers est plus ou moins identique : une vie dissolue et vide, la ruine, l'absence d'esprit de décision et de volonté de se mettre au travail ou, au contraire, la volonté de se suicider, l'ivrognerie due au malheur, au désespoir, une ivrognerie sans moments de lucidité ; puis, la chute finale, la dégradation, la misère, les guenilles, l'errance, la faim, le froid... [...] Le passé des chiffonnières est plus uniforme : ce sont presque toutes d'anciennes prostituées, confites dans l'alcool, qui n'ont pas su se ménager leur vieillesse. En un mot, dans leur masse, ce sont les déchets, la lie de la société, qui s'accumulent en un seul et même endroit, tel un liquide pourri qui coule vers la même fosse, telles les eaux usées de la ville qui s'écoulent vers le collecteur central des égouts.* »⁵

Le chiffonnier cristallise les fantasmes de liberté mais aussi les préjugés liés à sa dangerosité, sa saleté, son activité potentiellement nocive pour la santé publique. L'histoire de ce métier en France fait l'objet de recherches de plus en plus nombreuses et revient aujourd'hui au travers de nouveaux questionnements liés à des problématiques environnementales. N'est-il pas le représentant d'une économie centrée sur la réutilisation, le recyclage, le refus de la consommation ? Il est le pendant urbain de l'agriculteur ou de l'éleveur extensif, respectueux de son environnement. Il porte – avec d'autres - l'étendard de la lutte pour le climat, se retrouvant paré de vertus romantiques .

Cette image idéalisée correspond également à un besoin de relégitimation nécessaire d'une activité largement proscrite et réprimée. De l'image du précaire philosophe du XIX^{ème} siècle, à celle du danger pour la santé publique (arrêté du Préfet Poubelle, 1883 et Loi de 1946 interdisant la Biffe), de nouvelles formes d'identifications sont apparues ces dernières années. Les collectifs et associations comme AMÉLIOR en région parisienne participent à l'évolution des représentations et essaient de redonner au chiffonnier une place nouvelle dans l'espace urbain. Ce combat, mené déjà à plusieurs reprises depuis le dix-neuvième siècle, se heurte aux mêmes freins : l'identification du biffin et son maintien dans les marges et la précarité par le champ juridique. Tout au long du XIX^{ème} siècle, la construction du biffin ou de la biffine comme représentant.e de la classe dangereuse, vecteur potentiel d'épidémies, trouvera son épilogue dans l'arrêt du Préfet Poubelle de 1883 qui par la mise en place progressive d'un ramassage des ordures ménagères et la fermeture des récipients à ordures (interdiction de déposer les ordures aux pieds des bornes) viendra largement compliquer le travail quotidien de la chine. En 1946, l'interdiction

³ Pierre Larousse, *Grand Dictionnaire universel du XIX^{ème} siècle.*, Slatkine, Genève-Paris, p. 96.

⁴ Louis Chevalier, *Classes laborieuses et classes dangereuses*, Plon, collection Civilisations d'hier et d'aujourd'hui, 1958, XXVIII-566 p. Rééd. Paris, Le Livre de poche, collection Pluriel, 1978

⁵ Petrov, *Les Chiffonniers de la Butte-aux-Cailles*, Le Tout sur le Tout, Paris, p. 22 et 29-30.

du métier de chiffonnier (projet abandonné à Paris mais maintenu dans d'autres villes) entraînera la mise en place de cartes professionnelles permettant un recensement de cette activité. Cette période finalisera une rupture dans la conduite de l'activité de chiffonnier déjà remise en cause depuis 1883 et l'installation progressive de sociétés chargées de la gestion des déchets. En revanche, les bulletins municipaux de la ville de Paris montrent à quels points cette activité devait être prise en compte dans les décisions liées aux déchets : le Préfet Poubelle n'avait-il par été fortement attaqué par la presse, les parisiens et les caricaturistes qui idéalisèrent le chiffonnier pour mieux cibler l'institution ?

Par la façon d'envisager l'activité contemporaine des biffin-es, l'institution apporte des réponses inadaptées ou insuffisantes à une réalité socio-économique de plus en plus présente dans l'espace urbain. Amendes, répression de la chine au titre du dépôt d'ordures sur la voie publique, garde à vue pour suspicion de vol, destruction ou confiscation des biens chinois, limites voire inexistence des espaces de vente... autant de mesures visant à invisibiliser des pratiques qui n'ont pour fonction que de répondre à la précarité des situations. À Montpellier, les poubelles rassemblent habitant-es des bidonvilles, personnes âgées, immigré-es sans titre de séjour, malades exclu-es de l'emploi, tout un ensemble de précaires qui – pour certains par choix – vivent des objets abandonnés et favorisent la réutilisation et le recyclage.

La biffe vient questionner différents champs :

- Le champ légal tout d'abord : activité pensée comme informelle, la biffe s'avère prendre place sur un continuum depuis la récupération de l'objet et sa réinjection dans l'économie formelle (rachat de stocks ou d'objets par des acheteurs qui revendent de façon déclarée via internet bien souvent). Elle sert donc de base à une activité économique déclarée et formelle.
- Le champ social : activité pratiquée par des personnes en situation de précarité, la biffe permet à un grand nombre de ménages de subvenir partiellement à leurs besoins de façon autonome. Il s'agit aussi bien des vendeurs que des acheteurs qui trouvent sur le marché aux puces des biens de consommation auxquels ils n'auraient pas accès ailleurs. Cette autonomie permet de ne pas dépendre des aides sociales et du caritatif et parfois de conserver ou accéder à un logement.
- Le champ économique : étroitement lié au champ légal, l'économique est un aspect non négligeable de la biffe. Création de valeurs, l'acte de vente se répercute sur divers domaines : l'activité commerciale de vendeurs déclarés qui viennent sur le marché aux puces se fournir en biens ; la réinjection d'une partie des bénéfices réalisés dans l'économie locale ; et pour les biffin-es déclarés en micro-entreprise, le paiement des charges et impôts.
- Le champ environnemental : le tonnage des déchets réutilisés et réemployés est soustrait aux besoins en recyclage, stockage et gestion des déchets de la Collectivité.

Comme on le voit, l'étude de la biffe peut apporter un certains nombre d'éléments de réflexion, économiques, sociaux ou environnementaux.

1 - Une recherche-action, pour quoi faire ?

La recherche-action se démarque des recherches conventionnelles «*en posant le changement de l'objet investi comme objectif à part entière de la recherche*»⁶.

Il demeure difficile d'établir une définition claire et stable de la recherche-action du fait de la diversité des réalités qu'elle recouvre mais aussi du fait de la méthodologie souple et expérimentale qui lui est attachée. La recherche-action a donc un caractère hautement heuristique tant par sa méthode que par les résultats produits.

Née dans les années 1940 des travaux de Kurt Lewin, cette recherche-action peut se fixer deux objectifs :

- le premier est de produire de la connaissance en provoquant des changements sur l'objet d'étude, ce que Lewin résumera ainsi : « *si vous voulez savoir comment sont les choses, alors essayez de les changer* »⁷.
- le deuxième vise à produire du **changement social en étudiant un problème social concret et en proposant des préconisations d'action**. C'est dans ce second cadre que ce travail s'insère.

Ainsi, ce qui guide la recherche-action n'est ni idéologique, ni la connaissance pure mais la résolution d'un problème concret rencontré par les acteurs du terrain. Les biffin-es de Montpellier pratiquent une activité économique leur permettant de subvenir partiellement à leurs besoins, tout en rendant accessibles des biens de consommation aux acheteurs les plus précaires. Parallèlement, il n'existe que peu d'espaces de vente autorisés et ces derniers sont de plus en plus fréquemment fermés. Les institutions, à l'instar de nombreux acteurs associatifs, y voient essentiellement une « économie de la misère », un espace marginal où se développent des comportements anormaux (déviance, recel, violence), une activité hors du cadre de l'insertion socio-économique normée.

L'activité économique des biffin-es a donné lieu à une littérature scientifique de plus en plus fournie. Parmi celle-ci des recherches-actions portées par AEFL, Hugues Bazin et l'ADIE apportent un grand nombre d'enseignements. Ces recherches doivent néanmoins être envisagées à l'aune de la réalité montpelliéraine.

⁶ F. Allard-Poesi, et V. Perret (2003), « La Recherche-Action », in Y. Giordano (Dir.), *Conduire un projet de recherche, une perspective qualitative*, Caen, EMS, pp. 85-132.

⁷ Sellamna N.-E, « La recherche-action des origines à nos jours », dans : Guy Faure éd., *Innover avec les acteurs du monde rural. La recherche-action en partenariat*. Versailles, Éditions Quæ, « Agricultures tropicales en poche », 2010, p. 21-29. DOI : 10.3917/quae.faure.2010.01.0021. URL : <https://www.cairn.info/innover-avec-les-acteurs-du-monde-rural--9782759206070-page-21.htm>

Les questions auxquelles cette recherche-action tente d'apporter quelques éléments de réflexion sont les suivantes :

1 - Que se joue-t'il sur le marché aux puces de la Mosson en termes économiques, sociaux et politiques ? L'expérience d'AREA et d'autres acteurs spécialisés dans la biffe démontre un intérêt certain de cette pratique en ce qui concerne ces différents champs.

2 - Quelles sont les dynamiques sous-jacentes aux processus d'indésirabilité des biffin-es dans l'espace public ?

3 - Quelles propositions permettraient de réaffilier cette activité économique - et les vendeurs et acheteurs qui y participent - à l'espace urbain en répondant aux problématiques de conflits d'usage ; quelles en seraient les conséquences (en se fondant notamment sur les principes d'auto-organisation non formalisés déjà en oeuvre sur le marché) notamment au regard des problématiques soulevées par les institutions.

4 - Comment envisager le marché aux puces comme un espace susceptible d'étayer l'aller-vers dans le cadre du travail social ?

Pour répondre à ces premières interrogations, la recherche-action a été menée de janvier à juin 2022 en mobilisant trois outils d'enquête :

- L'observation : durant 4 mois nous nous sommes rendus sur le marché aux puces le dimanche, qu'il soit formel ou informel.
- Les entretiens : des entretiens ont été effectués auprès des vendeurs, que ce soit sur le marché ou sur leurs lieux de vie. Quatorze entretiens ont été approfondis et de nombreux autres, informels, ont été menés auprès des vendeurs lors du marché.
- Les questionnaires : 79 questionnaires ont été réalisés auprès des acheteurs et ont fait l'objet d'un traitement statistique.

2 - Définitions

2-1 Le marché aux puces

La recherche action s'est déroulée du mois de janvier 2022 au mois de juin 2022, sur les marchés aux puces formels et informels de la Mosson, mais aussi sur différents lieux de vente sur la voie publique.

En effet, nous nous sommes rendu compte que cette dernière étape qu'est la vente d'un objet récupéré dans les poubelles de la ville, masque la complexité du sujet de l'étude. L'acte de vente, dernière étape visible du processus, n'informe que peu sur la dynamique qui conduit l'objet-déchet à recréer de la valeur et à s'insérer de nouveau dans le cadre de l'échange. Si la vente sur le marché aux puces délivre de nombreuses informations en ce qui concerne le rôle et les fonctions du-dit marché à Montpellier, elle ne rend pas visible le processus de recherche, de remise en état, de nettoyage, de stockage qui la rend possible. A travers chacune de ces étapes, se jouent des interactions, des mises en scène de soi, se construisent des identités et des rapports aux autres dont les conséquences dépassent largement la simple relation de vente.

2-2 Qu'est-ce que la biffe ?

Une rapide définition de la biffe

La biffe est la récupération d'objets jetés ou donnés, leur remise en état et leur revente. Elle se distingue du ferrailage tant dans sa pratique que dans le cadre légal qui s'applique à ces deux activités. Elle est le mode de subsistance d'une pluralité d'individus aux parcours de vie et aux statuts différents. Il s'agit d'une véritable activité économique qui permet de subvenir à ses besoins. Cette activité, notamment à travers sa déclaration (micro-entreprise) permet l'accès aux droits et une ré affiliation. Elle concerne également des acheteur•euses aux profils variés qui trouvent la réponse à leurs besoins sur les marchés de biffin-es. La biffe est donc une « *activité marchande de revente d'objets usagés qui proviennent de la récupération suite à un abandon, un don ou un échange* »⁸

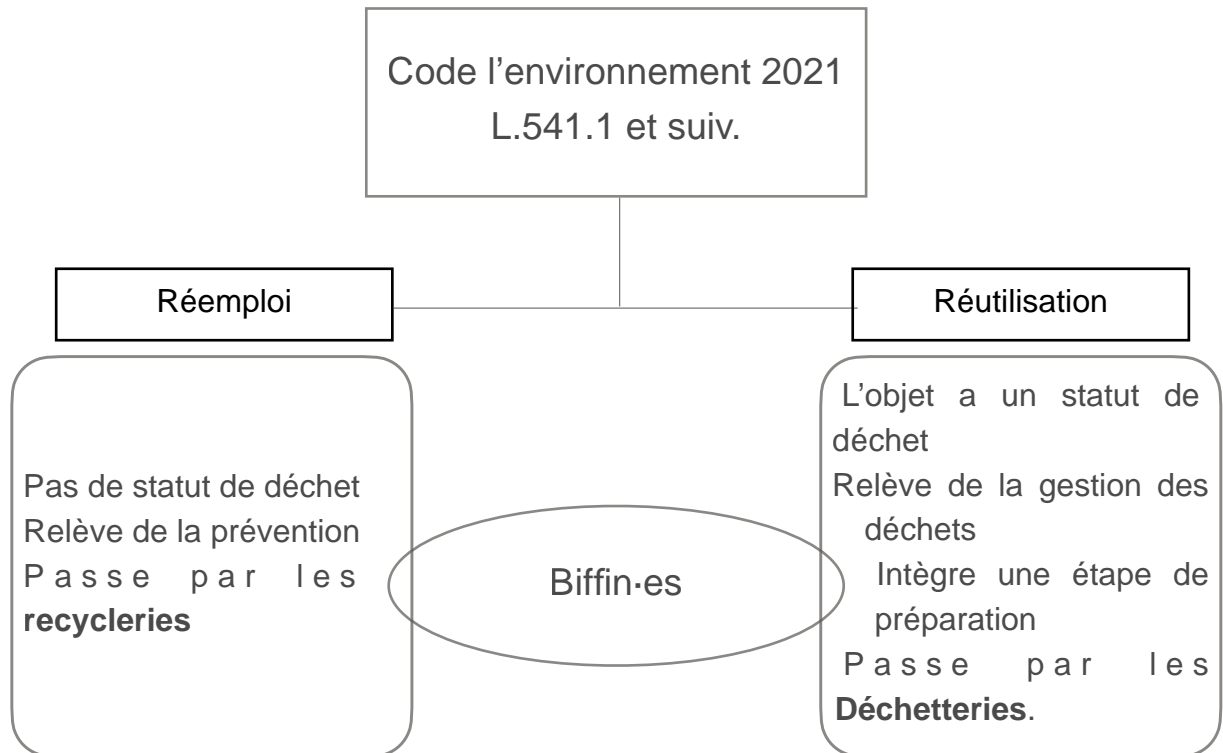
Le cadre légal du déchet

Les biffin-es travaillent à partir d'une matière première dont la définition reste complexe en termes juridiques. Le déchet est selon la loi du 15 juillet 1975 modifiée le 29 juillet 2020 par l'ordonnance 2020-920 « *toute substance ou objet ou plus généralement tout bien meuble dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire* »⁹. Dans le cadre de cette définition, les biffin-es récupèrent des objets abandonnés ou destinés à l'abandon. Leur activité

⁸ Rullac et Bazin, « Les biffins et leurs espaces marchands : seconde vie des objets et des Hommes », Informations sociales, 2014/2, pp 68-74

⁹ Article L.541-1-1 du Code de l'environnement. https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042176087

s'inscrit donc dans la loi du 17 août 2015, dite Loi Relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV)



La différence entre réemploi et réutilisation est explicités par l'article L.541-1-1 du Code de l'environnement qui apporte des éléments permettant de clarifier l'activité des biffin-es. Le *réemploi* est tout opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été initialement conçus.

La *réutilisation* consiste à utiliser de nouveau des produits, matières ou substances qui sont passés par le statut de déchet, après avoir subi une opération de contrôle, de nettoyage ou de réparation pour les préparer à être réutilisés sans autre opération de prétraitement.

La différence entre ces deux termes n'est pas évidente lorsque l'on est face à un étal de biffin-e. Néanmoins, la distinction s'établit essentiellement à travers le mode de récupération dudit objet. Un objet ramassé dans une poubelle ou sur la voie publique acquiert le statut de déchet et entre donc dans le cadre de la réutilisation. Un bien donné par un particulier ou une entreprise relève du réemploi. L'intérêt de ces distinctions est double : il montre que le biffin ou la biffine a une activité légalement cadrée qui concerne aussi bien les recycleries que les déchetteries. Mais de surcroît, cela permet de réinscrire cette activité dans le cadre du Code de l'environnement auquel sont soumis les collectivités.

La vente à la sauvette

L'article L.446-1 du Code Pénal prévoit que *La vente à la sauvette est le fait, sans autorisation ou déclaration régulière, d'offrir, de mettre en vente ou d'exposer en vue de la vente des biens ou d'exercer toute autre profession dans les lieux publics en violation des dispositions réglementaires sur la police de ces lieux. La vente à la sauvette est punie de six mois d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende.*

Si la définition du Code pénal est large, dans la pratique, la vente à la sauvette concerne la vente de produits tels les cigarettes ou les contrefaçons. « *La vente à la sauvette est une activité marchande de revente d'objets de contre-façon, provenant de recel, de piratages informatiques ou d'objets neufs, comme des DVD de films récents, des CD, de la petite maroquinerie, des souvenirs, de petits jouets numériques ou électroniques, des cartouches de cigarettes, des produits d'alimentation, etc.* »¹⁰. La sauvette ne s'intègre pas dans le cycle récupération-vente. Les biffin-es ne peuvent donc y être assimilés.

¹⁰ Rullac et Bazin, op. Cit., pages 70-71

3 - Temporalités et différentes pratiques de la biffe

Les différents temps de la biffe

Être biffin-e ne se limite pas à vendre un objet légalement défini comme le déchet. Être biffin-e a des conséquences sur l'exo-identification¹¹ des personnes, sur la nature des liens sociaux construits et sur les ressources disponibles dans le cadre d'une pratique économique.

L'action du biffin ou de la biffine peut se diviser en trois temporalités différentes, dont deux précèdent la vente :

1 - le temps de la chine (« faire les poubelles ») : temps stigmatisant où la présence dans l'espace public est défini par les impératifs d'horaires de ramassage des ordures et de lieux laissés accessibles (dépôts d'ordures non enterrés ni clos et absence de politiques municipales répressives). Durant ce temps les individus sont rendus visibles et identifiés à l'objet poubelle. Ce mécanisme d'identification de la personne par la nature des objets qu'elle travaille (le biffin est paré des stigmates associés à la poubelle) a des conséquences sur la perception de soi et la construction de l'identité. Le discours associant la personne aux déchets n'est pas nouveau. On le trouve aussi bien dans la littérature du XIX^{ème} siècle que dans nombre d'articles contemporains où le biffin est associé à la déviance, la misère et la saleté.

2- le temps du savoir-faire : ce moment se déroule sur les lieux de vie et mobilise un minimum de savoir-faire de la part des biffin-es. Réparation des batteries de cuisine, remise à neuf de chaussures, linges, vêtements etc... Ce temps n'est pas accessible aux autres habitants de la ville. Il est en même temps peu parlé par les biffin-es.

3 - le temps du savoir-être : espace dédié aux biffin-es, le marché aux puces de la ville de Montpellier est l'un des lieux principaux de création de revenus. Les biffin-es se trouvent dans une situation de vendeur, négociant les prix et élaborant les stratégies de revente (vente du stock de chaussures à bas prix à la fin du marché ou conservation du même stock par exemple). C'est également un lieu de sociabilité externe et de solidarité hors de

Cette activité économique est donc :

1. source d'identification externe
2. constitutive de revenus
3. elle définit une grande partie des déplacements dans l'espace urbain
4. elle mobilise différentes temporalités
5. elle est sensible aux évolutions des politiques municipales répressives ou non répressives.

l'espace bidonville : sollicitation de spécialistes en bijoux ou informatique pour fixer les prix, échanges avec les autres vendeurs etc...

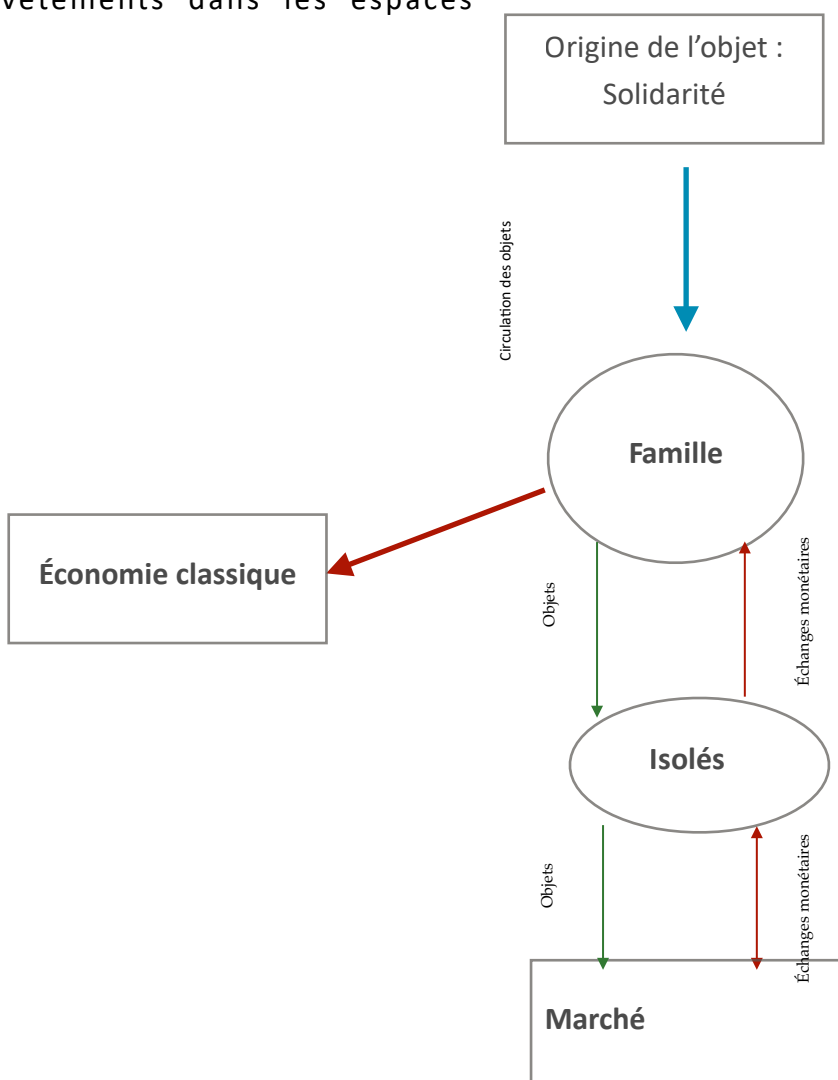
¹¹ Voir annexe 5, « Le Messager du Midi », 1851, comme exemple de construction de l'exo-identification.

Sur le marché aux puces de la Mosson, les vendeurs et vendeuses ont chacun leur parcours, leur histoire et leur pratique de la biffe. Les trois exemples ci-après peuvent illustrer cette diversité.

La biffe en circuit fermé

Le schéma suivant illustre le fonctionnement d'un **groupe de ménages habitant sur le même site, composé de personnes seules et de familles avec enfants**. Les riverains du quartier font régulièrement des dons aux familles. Les familles revendent ces dons aux personnes seules vivant sur le même site. Ces dernières se rendent sur le marché aux puces pour revendre les objets en dégageant un bénéfice. Le réemploi concerne des quantités importantes de biens (vêtements, petit matériel, jouets, vélo...). Les familles quant à elles répondent à leurs besoins en se rendant dans les centres commerciaux classiques.

Dans ce système, les déplacements en ville pour la recherche d'objets sont limités. Il n'y a pas ici de parcours urbain ou de création d'un réseau permettant de recueillir l'objet dans l'objectif de le vendre. C'est une activité en « circuit court ». Les principales interactions sociales des habitants du site ont lieu sur le marché aux puces. Dans ce cas précis, les personnes isolées - tout en se plaçant dans une relation de sujétion par rapport aux familles qui recueillent les dons, apportent en échange des conseils en matière de traduction ou de démarches administratives. La vente sur le marché aux puces se limite aux nécessités quotidiennes. Aucune recherche de maximisation des revenus ni anticipation n'est possible du fait de l'absence d'espaces de stockage (les vendeurs vivent dans leur voiture sur un parking). Les familles, assimilables à des grossistes, réinvestissent leurs gains dans l'économie formelle, achetant les biens de subsistance et les vêtements dans les espaces commerciaux de la ville.



La biffe en circuit ouvert

Dans cet exemple¹² en rechanche, l'activité économique de la biffe reprend les trois étapes énoncées précédemment : Chine / savoir-faire / savoir être.

Deux fois par jour, le couple se sépare et chacun part sur un circuit particulier construit à partir de l'expérience vécue et des conseils de prédécesseurs. Le circuit alterne entre locaux à poubelles de résidences dans des quartiers aisés et poubelles de la voie publique. Le circuit se fait à pied, de 8h à 11h30 et de 14h30 à 17h, pour une distance moyenne de 11 km à chaque fois, du lundi au vendredi. Le samedi est consacré au lavage des vêtements, au nettoyage des objets et à leur mise en valeur. En cas de stocks importants et de disponibilités de membres de la famille, le nettoyage se fait progressivement. Le processus de mise en état et de nettoyage nécessite un savoir-faire et un important temps de travail. Il conditionne pour partie la réussite des ventes. La gestion des stocks est également importante : quels objets seront mis en vente en fonction de la météo prévue, quelles ventes peuvent être différées, les vêtements ont-ils trouvé preneurs en amont du marché.

La famille possède un espace de stockage lui permettant d'anticiper les ventes à venir et de procéder au nettoyage des objets.

Il s'agit ici d'une activité principale permettant de subvenir aux besoins de la famille, rendue possible par la possibilité de stocker les objets et d'anticiper les ventes sur plusieurs semaines. Certains produits sont ainsi stockés jusqu'à ce que la demande soit suffisamment importante sur le marché. Il n'y a pas de spécialisation et une importance particulière est apportée à la présentation sur l'espace de vente, formel ou informel. Les objets électroniques (téléphones, ordinateurs, tablettes) sont vendus « pour pièces » leur état n'étant pas garantie. Les robots ménagers et objets pour la cuisine sont « garantis ». Ils peuvent être ramenés en cas de dysfonctionnement et sont alors remboursés. Selon les familles, certains membres participent à l'ensemble du processus tandis que d'autres, souvent les jeunes adultes, viennent sur l'espace de vente et occupent un emploi salarié en semaine.

Les revenus liés à ce type d'activité oscillent entre 150 et 400 euros chaque dimanche. Le temps consacré à l'activité est important chaque jour de la semaine et nécessite une bonne connaissance de l'espace urbain, des heures de ramassage des ordures et de tisser des liens particuliers avec certains citoyens les ayant identifiés et pouvant leur donner des objets intéressants : télévisions, vieux téléphones, vêtements, vélos...

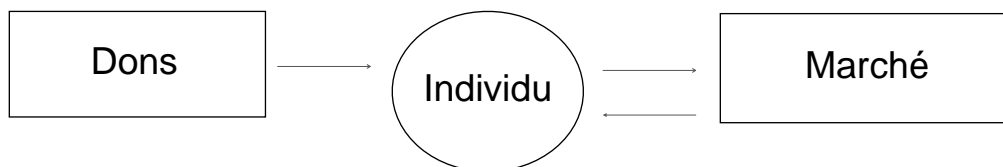
Cette façon de pratiquer la biffe est source d'identification externe négative. En effet, le biffin est visible dans l'espace urbain lorsqu'il chine. Il est alors associé à l'objet avec lequel il travaille, la poubelle. Cette association entre l'objet - le déchet-, le biffin et le marché aux puces conduit à les assimiler, à les parer des mêmes caractéristiques : saleté, maladie, hygiène, origines douteuses. Comme le notent Rullac et Bazin, envisager le marché aux puces - et le biffin - « *sous l'angle sécuritaire et sanitaires, provient de la construction fantasmée d'un espace associé à*

¹² Voir en annexe 6 les illustrations du parcours de biffe en circuit ouvert : chine, stockage, vente.

l'origine des objets, la poubelle. » Le marché et le biffin deviennent ainsi des extensions de cette dernière, ce que notait déjà Louis Chevalier¹³ à travers les citations de Le Play ou Frégier.

La biffe, du don à la vente

Le troisième exemple de pratique de l'activité de biffin, est tiré du parcours de vie d'un jeune homme de 17 ans, demandeur d'asile débouté vivant en squat. Ce jeune homme, venu avec sa mère et sa petite sœur, ont demandé l'asile en France. Jamais accueillis en CADA, la famille a du se débrouiller durant quelques mois avec les aides financières légales puis, une fois déboutée, s'est retrouvée sans ressources ni droit au travail. Le jeune homme scolarisé et ayant eu son bac, a été amené à différer son inscription en BTS pour subvenir aux besoins de la famille dans l'attente d'une éventuelle régularisation de sa situation administrative. Sa mère et lui, vendent de temps en temps sur le marché aux puces informel les vêtements donnés ou les denrées non consommées des colis alimentaires. Il ne souhaite pas « *faire les poubelles* », activité socialement dévalorisante à ses yeux et qui l'expose par une nécessaire visibilité dans l'espace public. La vente dure le temps d'obtenir suffisamment d'argent pour compléter les besoins alimentaires de la famille. Elle est strictement limitée à l'immédiateté des besoins. Activité perçue comme transitoire, elle n'a pas vocation à perdurer au-delà de la régularisation administrative ou de l'émergence de solutions alternatives plus acceptables. Elle permet de maintenir dans les meilleures conditions possibles la scolarisation de la petite sœur et limiter les heures de ménages non déclarées de la mère. La vente des biens donnés donc non choisis sur le marché aux puces, permet l'achat sur le même marché de biens de consommation correspondant davantage aux besoins de la famille. Initié et accompagné lors des premières ventes par des habitués du marché, le jeune homme évoque cet espace comme un lieu de rencontres et de socialisation important, en entre-soi où l'on peut faire du commun, gagner un peu d'argent et répondre aux besoins.



4 - Scène sociale et sous groupes d'appartenance

Les différentes façons de pratiquer la biffe se distinguent ainsi par les modalités de recherche des objets vendus. Dons apportés sur le lieu de vie ou distribué dans les structures caritatives, revente à un tiers qui se rendra sur le marché ou parcours dans le tissu urbain¹⁴ sont autant de façon d'appréhender la ville. Ces modes de biffe sont également des marqueurs de la façon dont chacun envisage l'activité : temporaire, travail à-côté ou activité principale. Ces trois

¹³ Louis Chevalier, *Classe Laborieuses et Classes dangereuses*, Hachette, Pluriel, 1984 (1978), pages 606-607

¹⁴ A ce propos voir les cartes de parcours des biffins à pieds, à vélo ou en voiture en annexe 2

types de pratiques de la biffe impliquent une différenciation dans les groupes d'appartenance qui se constituent sur le marché.

Le marché aux puces est une *scène sociale*, c'est-à-dire « *le sous-ensemble des relations orientées par une pratique dans l'ensemble des relations que noue un individu* » (Florence Weber¹⁵). Cette scène sociale se constitue néanmoins de sous-groupes d'appartenance permettant de se distinguer parmi les vendeurs.

Le travail à-côté

Le *précarariat* induit par le travail intérimaire ou l'ubérisation rend économiquement et socialement nécessaire ce que Florence Weber désigne comme le « travail à-côté », c'est à dire une activité positivement perçue par les acteurs (vendeurs et acheteurs) où se jouent des stratégies de réputation et la réaffirmation de sa propre dignité contre le sentiment de déchéance qui menace chaque individu des couches populaires. Les biffin-es pratiquant dans ce cadre sont soit des travailleurs précaires soit des étrangers sans titre de séjour possédant un capital social fort et travaillant au noir dans le BTP ou d'autres secteurs demandeurs de main d'œuvre non déclarée. La pratique de la biffe est ici non pas constituée de parcours dans la ville à la recherche d'objets abandonnés mais plutôt de négociations de gré à gré afin de récupérer à bas prix ou gratuitement des vêtements, outils, matériel informatique. Il n'y a ici pas d'identification du biffin au déchet, l'exposition ne se faisant que sur la *scène sociale* du marché aux puces. Dans les discours des ces biffin-es, nous percevons une volonté de distinction de ceux qu'ils désignent comme « les roms », le mot « rom » définissant le caractère professionnel de la vente. Ils se distinguent en insistant sur le fait que ces professionnels de la biffe vont chercher dans les poubelles des objets qu'ils peuvent revendre moins cher contrairement aux transactions qu'eux mêmes doivent mener pour obtenir leur marchandise avant qu'elle n'acquière le statut de déchet. Pour ces biffin-es, c'est parce que les « roms » travaillent avec le déchet que le marché a une réputation de saleté et de pauvreté. Nous retrouvons ici l'intériorisation de la stigmatisation des personnes au regard de l'origine de l'objet. Travailler avec les poubelles vous en confère les caractéristiques non seulement de saleté mais également d'exclusion. La vocation du déchet est d'être rejeté aux marges du collectif, invisibilisé, nié. Il est ce que nous produisons mais ne voulons plus voir. Néanmoins, ces mêmes biffin-es reconnaissent le caractère professionnel de ces personnes qui mobilisent leur temps pour la recherche d'objets abandonnés.

La biffe comme activité principale

C'est cette activité qui correspond le mieux à l'archétype du biffin-e. Elle est marquée par deux dimensions : la recherche d'objets, source d'identification externe souvent négative par l'association individu/déchet et la posture de vente. Si la première dimension est induite par la visibilité dans l'espace public et les conflits d'usage qui en découlent (accusation de troubles à l'ordre public, d'abandon de déchets, de problèmes sanitaires), la seconde est davantage valorisante et permet de proposer une grande quantité de marchandise à bas prix. Ici également,

¹⁵ Florence Weber, *Le travail à-côté, étude d'ethnographie ouvrière*, EMESS, Paris, 1989, 200 p.

le réseau social est important pour établir son parcours dans la ou les villes (cf annexes : cartes des parcours des biffin-es) et obtenir des particuliers des informations sur des objets dont ils comptent se débarrasser. Contrairement au travail à-côté, les relations sociales sont tissées entre biffin-es pratiquant la même activité ou des particuliers connus lors de la réitération des parcours de rue.

La scène sociale

Quel que soit la façon de pratiquer la biffe, le marché aux puces permet de construire une appartenance collective et de construire une *scène sociale* à partir de ces sous-groupes qui se distinguent tant par leurs pratiques que par la construction d'endo-identifications spécifiques. Les uns construisent une image valorisante de soi tandis que les autres se désignent souvent comme « faisant les poubelles. » Néanmoins, ces distinctions n'empêchent pas la création d'une identité commune dès lors que l'on se retrouve sur l'espace de vente formel ou informel, où les stands et les étals s'organisent en fonction des caractéristiques de ces sous-groupes. La solidarité entre vendeurs dépasse néanmoins ces appartenances le temps de la vente.

Proposition de catégorisation

Les catégorisations proposées ci-après, ne visent pas décrire la totalité de chaque situation rencontrée sur le marché aux puces mais à envisager la complexité de l'activité de biffin et son importance socio-économique.

*« Le type idéal est pour lui [Max Weber] un moyen de comprendre le sens que les individus donnent à leurs expériences vécues, ce qui conduit à mettre ces dernières en relation avec l'organisation de la société à un moment historique de son évolution. »*¹⁶ L'idéal-type wébérien n'a pas vocation à l'exhaustivité mais à **catégoriser pour faciliter la compréhension et la construction théorique.**

Catégoriser, c'est proposer une certaine construction de la réalité, appuyer sur une dimension particulière du phénomène observé. Catégoriser c'est déjà donner à voir.

A l'aube du 19^{ème} siècle, quelques décennies après les réglementations préfectorales d'Eugène Poubelle, Georges Renault¹⁷ dans *Les Rois du Ruisseau*, dresse une première typologie des biffin-es en prenant en considération le montant des revenus de ces derniers et le caractère plus ou moins formel de leur activité.

- Le placier, qui a des poubelles attirées et un circuit établi paye une redevance aux concierges pour avoir le droit de fouiller les poubelles.
- Le chiffonnier municipal, qui à l'aide de sa carriole fouille les boues de la ville.

¹⁶ Serge Paugam, « Tableau croisé », in Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? ».

¹⁷ Georges Renault, *Les rois du Ruisseau*, Paris, 1900

- Le coureur, ou « chiffonnier marron », figure traditionnelle du biffin, qui au début du 20^{ème} siècle tend à disparaître. La hotte sur le dos, il tente de devancer le placier.
- Le « second heure », marginal, au bas de l'échelle sociale, fouille les boues et les tas d'ordures entre Pantin et Genevilliers.

Cette distinction se poursuivra jusqu'en 1946 environ. Elle correspond à un niveau de revenu et à la nature plus ou moins dégradante de l'activité. Elle révèle également une gradation vers la marginalité de l'individu en fonction de la marginalité de son espace de travail. Plus on s'éloigne de la ville, plus la marginalité s'accroît, pour atteindre son niveau maximum au-delà de la *Zone*, parmi les « second heures ».

Les travaux menés à Montpellier, tentent une classification en termes de professionnels/occasionnels, patentés non patentés, tandis que la Ville s'interroge sur la nature des commerçants en terme de « vrais » et « faux »¹⁸. Un mémo adressé au Maire de Montpellier en 1990 dresse un premier portrait des vendeurs du marché aux puces de la Mosson. Comme on le constate, les problèmes proviennent de ces « faux » commerçants occasionnels dont les « marginaux récupérateurs professionnels présents toutes les semaines. » La logique d'identification des vendeurs du marché aux puces s'établit ainsi sur la dissimulation d'une véritable activité économique. Depuis 1973, le marché aux puces est connu à Montpellier pour accueillir aussi bien des vendeurs patentés que des biffin-es. C'est à nouveau « l'illégalité », la dissimulation qui est relevée.

Nous proposons une catégorisation non pas fondée sur l'activité, le montant des revenus ou le caractère formel ou informel de la vente mais davantage sur le concept de *capital social*, c'est-à-dire « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance »¹⁹.

Sur le marché aux puces, la provenance des objets vendus dépend du réseau relationnel tissé avec la Ville et des ressources individuelles en matière de capital social :

- Connaissance des entreprises et des indépendants se débarrassant de vieux outils.
- Déménagement de maisons ou appartements
- Contact direct avec des habitants de la ville pour récupérer des objets avant qu'ils n'aient le statut de déchet.
- Liens particuliers avec les déchèteries pour obtenir l'autorisation d'entrer sur les espaces de réemploi (contre une cartouche de cigarettes par exemple).

Ces quelques exemples de réseaux relationnels induisent un potentiel de ressources disponibles plus ou moins important et donc une variation possible du niveau de revenu. Les

¹⁸ Voir en annexe 7 un extrait des archives municipales catégorisant les biffins.

¹⁹ Pierre Bourdieu, « Le capital social. Notes provisoires », Actes de la recherche en sciences sociales, no 31, janvier 1980, p. 2-3

personnes qui se retrouvent dans l'une ou l'autre de ces catégories peuvent passer de l'une à l'autre en fonction de l'évolution des projets de vie, des situations administratives et sociales, de l'accès au logement ou à l'emploi par exemple.

Ce capital social évolue dans le temps par le jeu des interactions à l'œuvre sur le marché aux puces. Ainsi, un individu possédant un capital social faible lors de ses premières ventes sur le marché aux puces, pourra tendre vers des revenus plus importants s'il est accompagné par des vendeurs plus chevronnés²⁰.

Typologie des biffins en fonction du capital social

	CAPITAL SOCIAL FAIBLE		CAPITAL SOCIAL FORT	
Nature de la vente	<i>Vente pour la subsistance quotidienne en attendant mieux</i>	<i>Vente comme activité principale répondant pour partie aux besoins</i>	<i>Vente pour la subsistance quotidienne en attendant mieux</i>	<i>Vente comme activité principale répondant pour partie aux besoins</i>
Personnes concernées	Personnes sans titre de séjour sans réseau familial - Étudiants étrangers - personnes en situation de rue	Retraités - AAH - sans emploi de plus de 50 ans	Personnes sans enfant - Alternance de période d'emploi et d'inactivité. Personnes avec ou sans titre de séjour (ayant eu des périodes de régularité du séjour) ayant un réseau relationnel fort. Ancienneté de l'installation à Montpellier.	Certains habitants des bidonvilles UE ou hors UE, déclarés en micro-entreprise ou non - vendeurs spécialisés dans l'outillage, la téléphonie (appareils et cables), la pêche, la brocante.
Nature des biens vendus	Revente de dons de vêtements ou alimentaire. Exceptionnellement revente d'objets trouvés. Vente quotidienne sur des espaces informels	Revente de dons de vêtements ou alimentaire - quelques objets récupérés non stockés. Vente quotidienne sur des espaces informels	Réseau de récupération indirect - pas de récupération directe - Vente limitée dans le temps à un revenu fixé à l'avance.	Récupération directe des objets abandonnés dans les poubelles, auprès d'habitants, de professionnels. Négociation avec des employés de déchetterie. Réseau relationnel fort. Possibilité d'achat à petits prix et revente avec profit.
Revenus	- -	-	+	++

Signification des symboles :

- - < à 50 euros par dimanche
- < à 100 euros par dimanche
- + : entre 100 et 150 euros par dimanche
- ++ > à 150 euros par dimanche

²⁰ « Je faisais la manche à Arles depuis deux ans avec ma femme et mes enfants. Mes deux frères étaient à Montpellier et faisaient le marché plus. Ils m'ont dit de venir. Un de mes frères et des amis m'ont montrés pendant une semaine puis je l'ai fait tout seul avec ma femme. Au début on était à pied puis à vélo. Maintenant je le fais en voiture. Ça fait six ans que je fais le marché plus. J'ai appris à nettoyer et réparer en regardant les autres. Maintenant je gagne entre 300 et 400 euros le dimanche. »
(Entretien de mars 2022 avec Jules, Biffin déclaré en micro-entreprise depuis septembre 2022)

Autre exemple, le 29 mai 2022, à 8h50, sur le marché informel, à l'une des entrées du marché formel fermé ce jour là, après la déchetterie, Inaya déballe ses affaires. C'est son premier marché aux puces. Célibataire s'occupant de ses deux enfants, elle est venue avec une amie qui partage avec elle son logement. Inaya vend des vêtements de bébé qu'une de ses colocataires lui a donné. A ses côtés, son amie vend également quelques affaires. Un peu plus loin, l'étal d'un homme qui lui a conseillé de venir au marché et qui la conseille pour la vente.

Cette mise en relation des biffin-es sur le marché aux puces rend évolutives les catégorisations en fonction des projets individuels : s'inscrire dans une démarche de rentabilité accrue ou se maintenir dans un objectif de réponse ponctuelle aux besoins quotidiens.

5 - Les fonctions du marché

5.1 Le marché, espace produit et espace producteur

Plusieurs recherches-action et études ont été menées autour de la biffe et ont pu proposer des outils pour appréhender ce qui est bien souvent perçu comme un espace de vente pour pauvres, ou un espace d'expression de comportements anormaux. Trois travaux sont particulièrement intéressants ce propos : « Étude action sur les biffin-es », rédigé par l'ADIE en 2008, l'« Étude qualitative portant sur les conditions de vie des Biffin-es en Île de France », sous la direction de Bazin et Rullac dans le cadre d'un marché public n°1100292 en 2012, ainsi que « L'étude qualitative du marché des biffin-es porté par Amélior », rédigé par l'AEFEL en 2019.

Ces trois travaux, espacés dans le temps insistent sur la complexité des enjeux liés à la pratique de la biffe dans les espaces marchands formels ou informels, et définissent un cadre d'analyse nécessaire à la prise en compte de cette réalité urbaine. Des villes comme Marseille dont le marché du Capitaine-Gèze accueille plus de 800 étals et occupe l'espace public, travaille avec l'Association Amélior à la recherche de solutions adaptées à cette réalité sociale²¹, tout comme Montreuil ou encore Paris.

Le marché des biffin-es de Montpellier n'échappe pas à cette réalité nationale et s'inscrit par ailleurs dans une histoire locale qui a donné lieu à plusieurs recherches universitaires. On ne saurait s'exonérer d'une réflexion approfondie sur le marché aux puces de la Mosson en se contentant de le présenter comme « un marché des pauvres », une activité publique indigne, source de stigmatisation négative ou porteuse de déviance, ou simplement comme un anachronisme contre lequel il est nécessaire de lutter par l'articulation de la répression et de l'intégration économique. Comme le note Hervé Bazin et al.²² « *l'adjonction par les commentateurs d'un qualificatif « marché des pauvres » ou « marché de la misère » ne nous informe en rien sur la nature intrinsèque du marché mais plutôt sur la nature de la perception que l'on pose sur les marchés biffins* » (p.49)

Cette vision misérabiliste limite les capacités d'innovation sociale et d'organisation d'un espace urbain prenant en considération l'ensemble des habitants de cet espace. On ne saurait limiter le regard porté sur le marché des biffin-es à une question sociale dès lors qu'il interroge notre capacité collective à prendre en compte les réalités socio-économiques d'un grand nombre

²¹ Pour un traitement médiatique de ce marché, lire <https://www.laprovence.com/article/papier/6819924/plongee-dans-le-monde-parallele-des-biffins-de-geze.html>

²² Bazin, Rullac et al., *Étude qualitative portant sur les conditions de vie des Biffins en Île de France*, 2012, marché public 1100292

d'individus. Il ne s'agit pas seulement « *d'intégrer* » socioéconomiquement des « *pauvres* » mais bien de saisir la pluralité des réponses apportées par le marché des biffin-es à des situations individuelles.

Il ne s'agit pas - une fois de plus - de nier ou de minimiser les difficultés vécues par les vendeurs et acheteurs du marché aux biffin-es. Mais il s'agit de prendre en compte la dimension de cette activité au-delà des parcours de vie individuels qui ont conduit à pratiquer la biffe. Comme le disait Mauss, un fait social est davantage que la somme des comportements individuels qui le constituent. Et c'est à cette réalité sociale qu'il est nécessaire d'accéder pour que le marché aux biffin-es puisse être intégré à la réflexion de la Ville dans le cadre de projets aussi bien de rénovation urbaine que de réponses à la précarité.

Le marché aux puces de la Mosson est un *lieu* au sens que donne à ce terme Marc Augé²³, c'est-à-dire un espace de rencontres et d'échanges où s'exerce la sociabilité. Ce qui est rendu possible par l'existence de ce *lieu*, n'est pas mis à disposition des vendeurs et des acheteurs dans d'autres espaces : liens de sociabilité faibles, espace de création de valeur, fabrique d'une appartenance collective, sentiment d'autonomie...

Le marché aux puces de la Mosson relève de l'économie urbaine, un espace producteur de valeur, mais aussi un lieu d'expression de l'économie populaire permettant l'accès à un mode de consommation alternatif et accessible, valorisant le circuit court et le réemploi pour des catégories populaires. Comme le note Annick Lacout dans l'étude qualitative de l'AEFEL²⁴, le marché des biffin-es est « *une pratique urbaine collective qui construit des espaces-temps d'économie populaire du réemploi* » (p.2). **Il est aussi bien un espace produit qu'un espace producteur.**

Un **espace produit** tout d'abord : sur le marché aux puces de la Mosson, viennent se cristalliser des parcours de vie individuels faits de ruptures, d'accidents, de désaffiliation, mais aussi des politiques publiques qui informent sur les représentations associées aux *pauvres* : interventions policières, saisie et destruction des objets mis en vente, amendes, absence de politiques de la Ville cohérentes autour du marché, *tolérance*... L'organisation et la vie du marché est la résultante de ces interactions qui se jouent aussi bien sur le marché formel que sur le marché informel.

Mais c'est également un **espace producteur**, fabricant du lien social, de l'identité, de la solidarité, de la valeur marchande, des stratégies collectives élaborées en réponse aux politiques publiques, de l'auto-organisation et de la norme.

²³ Augé Marc, *Non lieux, introduction à une anthropologie de la Surmodernité*, Le seuil, 1992

²⁴ Annick Lacout, AEFEL, *Étude qualitative du marché des biffins organisé par Amélior*, janvier 2019, <http://amelior.canalblog.com/archives/2019/03/22/37198196.html>

5-2 Les évolutions du marché de Montpellier

Le marché aux puces de Montpellier : des problématiques récurrentes depuis 1973

Il suffit de se rendre aux archives municipales pour s'apercevoir de la récurrence des thématiques associées au marché aux puces. Depuis sa présence aux Arceaux de 1973 à 1987, le marché aux puces a fait l'objet de nombreux courriers de montpelliérains, d'agents municipaux, de délibérations, de discussions au sein de la Municipalité.

Créé en 1973 par des brocanteurs professionnels, un marché s'installe aux Arceaux. Rapidement, de nombreux vendeurs viennent s'y agglomérer pour proposer à la vente de vieux objets. Le 17 décembre 1973, la proposition d'un marché géré par la Ville, accueillant des fruits&légumes et de la brocante est soumise au Conseil Municipal²⁵. Le marché se développe et apporte au quartier des Arceaux une dynamique nouvelle que les habitants décriront comme gaie et vivante²⁶. Les extraits du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de 1978 apportent quelques informations sur ce marché. « *l'implantation sauvage d'un marché à la brocante aux Arceaux* » est une réalité que nul ne peut ignorer. » rapporte le document qui propose la mise en place d'une réglementation et d'une limitation du nombre d'espaces de vente à 100 étals sous réserve d'une inscription sur les registres du commerce. Dans les faits, ce marché réglementé prendra place dans le cadre plus large de ce qui était désigné comme un « marché sauvage »²⁷. L'espace sera ainsi séparé en deux : prôt des escaliers du Peyrou, les vendeurs patentés, et le long du parking des Arceaux le marché aux puces dit « libre » à l'époque²⁸. Comme le décrit Anne Sutra de Germa dans son mémoire de maîtrise de sociologie²⁹, « *la plus importante rubrique [...] du point de vue du nombre, est sans aucun doute celle du bazar [...] Il n'est pas possible d'énumérer les divers objets car on peut tout y trouver : du guidon de la bicyclette au couvercle manquant de la vieille boîte à sucre [...] les vêtements, et les équipements de sport, les disques, livres et jeux ainsi qu'un grand nombre d'objets divers* ».

Corrélativement au développement de ce marché « libre » dont les registres des délibérations de 1978 précisent que « *son implantation sur le parking permet d'éliminer un maximum de nuisances aux riverains de ce quartier* », on voit apparaître les plaintes concernant « *ce lieu de débaûche, de rendez-vous des drogués* »³⁰, plaintes qui conduiront en 1985 à la mise

²⁵ Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal, 17 décembre 1973

²⁶ Courrier du 7 juin 1985, adressé à monsieur le Maire, côte 1143W11

²⁷ Voir annexe 8, photo de Georges Frêche au marché des Arceaux en 1979.

²⁸ Voir annexe 9, photo d'un étal de brocante aux Arceaux.

²⁹ Anne Sutra de Germa, *Le marché aux puces de Montpellier*, Maîtrise de sociologie, UPVM III, page 59, Archives Municipales, côte 105W26

³⁰ op.cit. Page 60

en place d'un référendum municipal³¹. Ce référendum pour interdire le marché aux puces des Arceaux entraînera le déplacement de ce dernier à Richter où il deviendra payant. Durant plusieurs années, le marché de Richter se développera jusqu'à atteindre 500 exposants - occasionnels et professionnels. Il atteindra prêt de 700 vendeurs en décembre 1989, avant son déménagement à la Mosson. Le mémoire de Sylvie Francescotti rédigé en 1990 sur le marché aux puces de Montpellier décrira ce dernier comme « *un lieu où se côtoient dans un désordre apparent une multitude d'individus et de comportements.*³² » Cette installation du marché à Richter est marquée par une multiplication des échanges au sein des services municipaux. Marché encadré dès le départ et payant induira un nombre important de non respect des règles fixées : refus de remballer aux heures de fermeture, vente de fruits et légumes sans autorisation, problèmes récurrents d'ordre publics... Le 23 mai 1990, le Secrétaire Général Adjoint de la Mairie de Montpellier fait part au Secrétaire Général de ses difficultés. La faiblesse des moyens financiers³³ permettant de mettre en oeuvre des outils de contrôle des vendeurs n'est pas compensée par la présence de la police nationale qui ne pourra se rendre sur le marché que deux dimanches par mois.

Le soucis d'ordre public est aujourd'hui à la Mosson l'une des raisons de la fermeture du marché aux puces formel comme le précise la responsable du service Réglementation Urbaine³⁴, : le marché est ouvert sous réserve de la présence de la police municipale. Quelles que soient les périodes concernées, ce souci d'une présence policière se fonde sur la présence d'objets volés, de marchandises illégales et d'altercations. Pourtant, en 1990, le directeur de la police municipale déclare aux deux étudiants auteur-es du mémoire : « *Le problème de vols sur le marché de Montpellier est un problème mineur : l'image que nous avons tous dans la tête du marché comme lieu habituel du vol, est une image fausse.* »

Les deux mémoires universitaires cités en référence notent un élément redondant du discours construit autour du marché aux puces, qui pourrait se traduire par : « *c'était mieux avant* ». Qu'il s'agisse des Arceaux ou de Richter puis de la Mosson où le marché déménagera en 1989, une « *mutation des vendeurs* » est mise en avant pour expliquer les difficultés rencontrées. Sylvie Francescotti et Nicolas Jeannet notent ainsi que « *l'installation de nombreux soldeurs [...] ainsi que l'apparition de vendeurs d'objets neufs [...] tend à accentuer le phénomène de mutation du marché. De plus, les motivations des vendeurs, elles aussi ont bien changées.*³⁵ » Et les auteur-es de citer un brocanteur : « *Aux Arceaux, c'était plus sympathique. Les gens étaient plus détendus, ils venaient surtout pour l'ambiance. Aujourd'hui on sent bien que de nombreuses personnes sont là par nécessité, parce qu'elles sont dans le besoin* » (op.cit, p103). Pour 19% de ces

³¹ Voir annexe 10, carte d'électeur de la Démocratie Municipale.

³² Sylvie Francescotti et Nicolas Jeannet, *Le marché aux puces et à la brocante de Montpellier*, mémoire de Maîtrise en ingénierie économique et financière, sous la direction de M. Garrabe, 1990, Archives municipales de Montpellier, côte 1208-W7-97

³³ Voir annexe 11, lettre du Secrétaire Général Adjoint du 23/05/1990

³⁴ Entretien du 16 juin 2022, 9h30, à la Mairie de Montpellier.

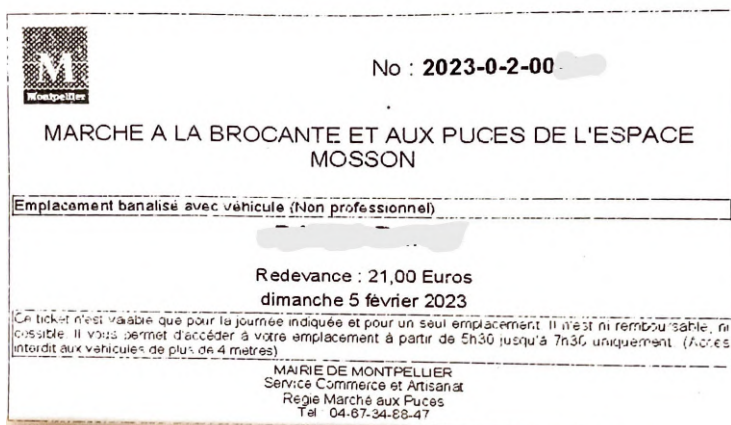
³⁵ Sylvie Francescotti et Nicolas Jeannet, *Le marché aux puces et à la brocante de Montpellier*, op.cit, page 103

vendeurs, le revenu gagné aux puces est indispensable et 39% se définissent alors comme « occasionnels ». Comme nous le verrons plus loin, le discours porté sur le marché aujourd'hui est similaire.

Le 10 septembre 1989, les projets d'aménagement de Port Marianne entraîne le déménagement du marché à la Mosson, d'abord sur le parking longeant les voies de tramway - où s'installe aujourd'hui une partie du marché informel - puis sur le parking du stade. Le marché ne cessera alors de se développer pour atteindre 900 vendeurs et 20 000 acheteurs. L'espace de 30 000 m² sera partagé en deux : d'un côté les « occasionnels », de l'autre les vendeurs patentés. Les vendeurs dits occasionnels s'installent sur 670 emplacements dont 520 sont réservés aux voitures. Seuls les vendeurs munis de patentes étaient concernés par les placiers, les vendeurs occasionnels devant parfois passer la nuit à proximité pour avoir un emplacement de 22m² pour 40 Francs avec voiture ou de 7,5m² pour 20 francs sans voiture.

Après trois journées d'activité, un premier bilan est tiré du fonctionnement du marché aux puces³⁶. Le nombre d'acheteurs est important, tout comme celui des vendeurs. Déjà se pose la difficulté des vendeurs sans véhicule qui cherchent à accéder à l'espace de vente. Entre 250 et 350 vendeurs sont rejetés chaque dimanche, ce qui conduira à l'installation progressive de vendeurs

non placés sur un marché informel qui s'improvisera. Si à court terme la solution envisagée est le renforcement d'une présence policière, nous pourrions inverser le raisonnement : une ouverture d'un marché doté de places suffisantes et permettant la présence de vendeurs sans voiture ne serait-il pas une solution plus adaptée ? Si le problème provient du manque d'emplacements de vente, n'est il pas envisageable d'augmenter le nombre de ces derniers afin de ne pas induire le développement d'un marché informel ?



Exemple de ticket d'accès au marché aux puces

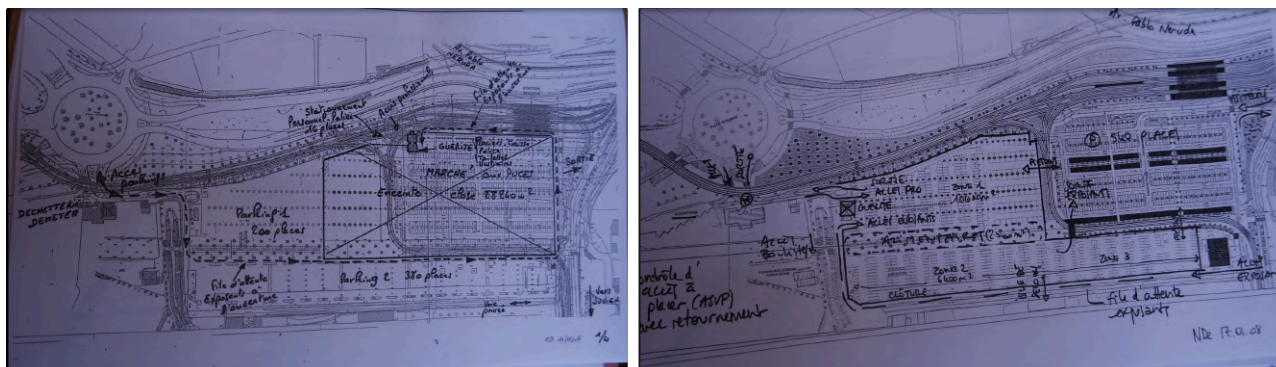
Ces questionnements qui apparaissent dès l'ouverture du marché de la Mosson - et qui se posaient déjà à Richter - sont les prémisses des problématiques rencontrées aujourd'hui : fermeture récurrente du marché pour absence de policiers ou match de football, installation de vendeurs sans véhicules sur les pourtours du marché... les réponses apportées en 1990 ont déterminées les problématiques soulevées aujourd'hui. Les contraintes pour vendre induisent des stratégies de contournement et l'enracinement d'un marché informel.

Aujourd'hui, le marché est fermé les jours de match ou les jours d'absence de la police municipale. Lors de notre travail de terrain entre le mois de janvier 2022 et le mois de juin 2022, nous n'avons pu assister qu'à peu de marchés formels. De plus, les vendeurs sans voiture ne sont

³⁶ Annexe 12 : compte rendu des trois premiers jours d'activité du marché aux puces de la Mosson.

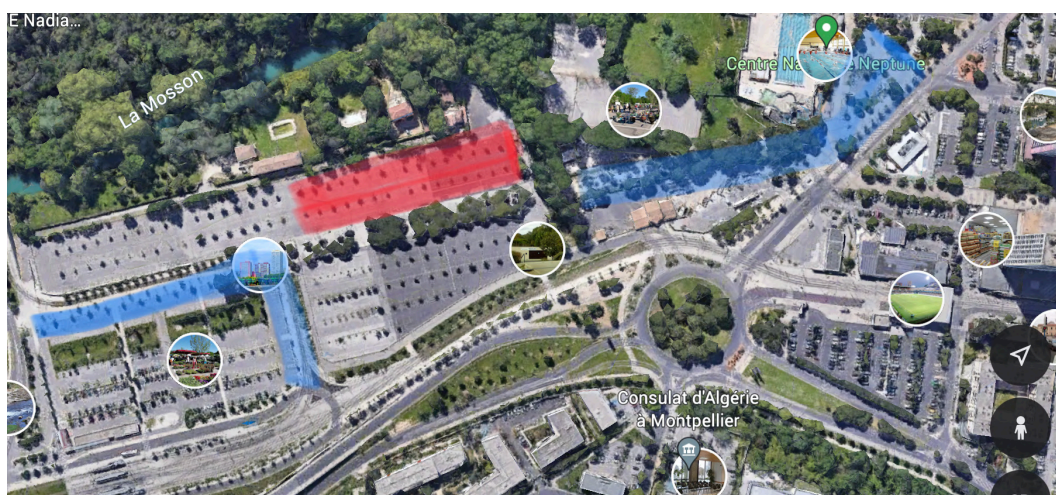
plus autorisés, pas davantage que les vendeurs « patentés ». Ainsi 140 emplacements de vente sont mis à disposition. L'achat de ticket se fait le mardi matin, jour du marché aux fleurs. Les voitures autorisées à entrer sur le marché doivent être munies d'une carte grise au nom de vendeur.

Le marché aux puces de Montpellier a donc changé à trois reprises d'emplacement géographique, quittant la proximité du cœur de la ville (Arceaux) pour s'éloigner peu à peu, rejoignant d'abord Richter puis la Mosson. Il est à noter qu'un marché de brocanteurs et d'antiquaires s'est depuis réinstallé au Peyrou. Entre 1973, date de l'installation d'un « marché



Plan des installations successives du marché aux puces à la Mosson

sauvage » à 2023, le marché aux puces de Montpellier s'est ainsi excentré, rejoignant un quartier paupérisé. Pour Rob Shields³⁷, le concept d'espace révélerait les enjeux de la société qui le produit et le mode de production qui l'engendre. Shields renvoie pour exemple, à la production des discours qui accompagnent les nouvelles formes d'urbanisation : quartiers offrant de la « mixité sociale », durables et participatifs... Autant de masques rhétoriques cachant une réalité d'exclusion sociale des plus précaires vers les marges de l'urbain. Le déplacement du marché aux puces depuis le centre ville vers les marges de la ville illustre l'évolution des représentations liées à ce marché et



En rouge, l'emprise du marché formel.
En bleu, l'emprise du marché informel (fond de carte : google earth)

³⁷ Shields Rob, *Places on the margin*, New York, Routledge, Psychology Press, 1992

accompagne non seulement son abandon progressif par les institutions mais également une autonomisation croissante des vendeurs qui pallie la fermeture récurrente de l'espace officiel de vente par une auto-organisation du marché. La présence régulière de policiers³⁸ ou d'agents de sécurité sur le parking de la piscine de la Paillade - et non en face où se tient le marché informel de fruits et légumes - cible spécifiquement les biffin-es qui n'ont d'autre espace de vente en raison des fermetures récurrentes du marché formel. Cette présence d'agents de sécurité et de leurs chiens, renvoie les vendeurs et les acheteurs de l'autre côté du parking du stade, le long des voies de tramway. Aujourd'hui, le marché officiel s'établit sur environ 8000m². Le marché informel qui s'étale le long de boulodrome et de la déchèterie puis sur le parking de la piscine, occupait 5000m² pour le même nombre de vendeurs. La présence d'agents de sécurité interdisant le parking de la piscine a déporté l'espace marchand le long des voies de tramway en plus de l'allée longeant le boulodrome, pour un total d'espace occupé d'environ 6000m².

Le marché informel : un espace organisé

Loin d'être un espace désorganisé, le marché informel fait preuve de rigueur et de rationalité dans son organisation. Le marché officiel fermé, le marché des biffin-es se déporte vers deux espaces dont il modifie l'usage : l'allée le long du boulodrome et de la déchèterie, jusqu'au parking de la piscine aujourd'hui gardé par une agence de sécurité, et vers le parking longeant les voies du tram. L'allée du boulodrome est occupée en second lieu, le trottoir le long des voies du tram étant préféré car plus éloigné des vigiles de la piscine et moins soumis à la présence policière. Les vendeurs s'installent le long de la haie, laissant un espace suffisant aux piétons pour circuler. Les produits en vente sont tous exposés sur des bâches ou de véritables étals, mis en valeur et classés selon le type de produits. Les vendeurs proposent pour la plupart d'entre eux une grande variété de biens, allant des ustensiles de cuisine aux jouets en passant par l'informatique, la téléphonie et les cables. Certains vendeurs se spécialisent dans un bien particulier qu'ils savent recherchés. Ces biens évoluent et les vendeurs s'adaptent. Quelques uns d'entre eux se spécialisent dans l'outillage d'occasion, amateur et/ou professionnels. Lors de l'installation du marché informel, aucun conflit ne vient décider des emplacements. Les biffin-es privilégient un environnement apaisé permettant aux clients de déambuler de lieux de vente en lieux de vente. Les revendeurs les plus précaires se situent aux extrémités du marché. Lorsque les emplacements le long du tramway sont tous pris, les vendeurs s'installent dans l'allée longeant le boulodrome³⁹.

5-3 La force du lien faible

Le lent déclin de l'État-providence qui protégeait les travailleurs des risques sociaux annonce la fin de ce que Robert Castel appelle la société salariale qui s'inscrivait dans un capitalisme industriel. C'est la structure même de la société qui est touchée, elle ne garantit plus l'intégration sociale des travailleurs, tant du fait du chômage de masse que par l'affaiblissement

³⁸ Annexe 13 : photos de scènes d'évacuation du marché informel.

³⁹ Annexe 14 : photos du marché informel le long de l'allée et de la voie de tram.

des protections publiques et privées. Les chômeurs et les travailleurs précaires sont plongés au cœur de la nouvelle *question sociale* qui se cristallise autour de l'exclusion. La lutte contre l'exclusion devient alors une priorité politique, en témoigne la création en 1988 du Revenu Minimum d'Insertion.

Pour Serge Paugam ou Robert Castel, on ne peut plus opposer une majorité de travailleur inclus à une minorité d'exclus du travail. Le chômage de masse et l'apparition du travail précaire constituent l'entrée dans une aire de vulnérabilité de masse que R. Castel nommera précariat.

Virginie Milliot, Hélène Balan ou Mélanie Duclos notent dans leurs différentes études que le nombre de biffin-es semble fortement corrélé à la conjoncture économique. En effet, alors que la période des 30 Glorieuses est marquée par la quasi disparition des chiffonniers, la crise des années 1980 est, elle, marquée par l'accroissement du nombre de biffin-es. À Montpellier, la crise du COVID-19 semble également avoir amené les plus vulnérables à la biffe. Les biffin-es du marché de la Mosson se trouvent pour la plupart dans la zone de vulnérabilité du processus de désaffiliation. La biffe agit alors comme une sorte de filet de sécurité qui évite de tomber dans l'isolement social.

La biffe agit sur l'aspect relationnel du processus de désaffiliation

Le processus de désaffiliation-réaffiliation dans lequel s'inscrivent les biffin-es est multidimensionnel, fruit de la fragilité de l'intégration professionnelle (travail précaire, chômage de longue durée) et de la fragilité du lien social (perte du conjoint, rupture familiale, rupture affective). Le marché aux puces, à travers le renforcement des « liens faibles » agit sur la socialisation des récupérateurs-vendeurs. Si les étapes de chine et de remise en état de la marchandise apparaissent comme des activités plutôt solitaires et/ou stigmatisantes, l'étape de la vente inscrit le biffin dans l'espace marchand.

L'espace marchand, constitué par les étals des vendeurs, est un espace de socialisation accessible dans lequel chacun peut s'inscrire. C'est d'ailleurs un des aspects les plus visibles du marché. Tout le monde se parle : « *Moi je me sens bien quand le marché arrive, on se voit tous, on se rencontre tous*⁴⁰ ». Vendre sur le marché c'est obligatoirement entrer dans le jeu des interactions sociales, dans *les rites d'interactions*. Ce sont des interactions d'intensité diverses qui permettent aux individus même isolés de voir d'autres personnes, d'entrer en contact, de faire des rencontres, de construire du lien social à travers la marchandise et même parfois de construire de véritable relation : « le marché, ça me fait sortir déjà », « c'est sur le marché que tu peux rencontrer ton meilleur ami, tu peux faire une femme⁴¹ », « c'est comme une famille⁴² », « je m'en fous que je vends ou que je vends pas, c'est d'avoir un contact humain, entre humain. J'ai tout

⁴⁰ Robert, un biffin du marché aux puces

⁴¹ Robert, un biffin du marché aux puces

⁴² Rudi, un biffin du marché aux puces

gagné⁴³». Des chibanis affirment s'être rencontrés sur le marché aux puces et entretenir des liens amicaux depuis plus d'une décennie.

Ces interactions sont principalement liées à l'échange marchand que Mélanie Duclos décrit comme un échange total dans la mesure où au-delà d'un échange physique de biens et d'argent, c'est avant tout un échange social dans lequel les interactants procèdent à un « échange de paroles, de rires et de plaisanteries, de bouts d'histoires de vie⁴⁴». Cela est d'autant plus prégnant sur le marché aux puces de la Mosson puisque la plupart des personnes sont des habitués du marché et se connaissent de près ou de loin.

Le marché en tant qu'espace de socialisation semi-professionnel, permet aux personnes socialement vulnérables, de préserver voire de densifier les liens sociaux. Cette socialisation agit comme un compensateur de l'instabilité due à la précarité de l'emploi qui retient les biffin-es dans la zone de vulnérabilité sans basculer totalement dans la zone de désaffiliation, même pour les plus précaire d'entre eux. Les relations sociales même de faible intensité ainsi entretenues permettent d'intégrer le biffin dans cette communauté de vendeur certes non reconnu mais exerçant une activité économique qui leur valent une certaine reconnaissance sociale.

Le marché, espace-ressource producteur de capital social

Hugues Bazin et Stéphane Rullac⁴⁵ associent le marché à un espace-ressource qui facilite la constitution d'un capital social que Bourdieu définit comme « *l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance; ou, en d'autres termes, à l'appartenance à un groupe, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (susceptibles d'être perçues par l'observateur, par les autres ou par eux-mêmes), mais sont aussi unis par des liaisons permanentes et utiles⁴⁶*».

Les récupérateurs-vendeurs, en s'appropriant « un espace public circulatoire » le transforment en un « *lieu de concentration et d'activité populaire⁴⁷* » qui s'apparente à un espace-ressources pour les personnes sans ressources. L'apparition du marché informel est directement liée aux stratégies de débrouille des biffin-es qui pallient le manque d'espace de vente légale et leurs exigeantes conditions d'accès. En effet, il n'existe plus qu'un espace ressource comme celui-

⁴³ Fadi, un biffin du marché aux puces, ex-vendeur patenté du marché de la Mosson

⁴⁴ Mélanie Duclos, *Économies populaires et socialisation par le bas*, Journal des anthropologues, 2019, <https://doi.org/10.4000/jda.8934>

⁴⁵ Bazin, Rullac et al., *Étude qualitative portant sur les conditions de vie des Biffins en Île de France*, 2012, marché public 1100292

⁴⁶ Pierre Bourdieu, « Le capital social. Notes provisoires », Actes de la recherche en sciences sociales, no 31, janvier 1980, p. 2-3

⁴⁷ Annick Lacout, AEFEL, *Étude qualitative du marché des biffins organisé par Amélior*, janvier 2019, <http://amelior.canalblog.com/archives/2019/03/22/37198196.html>, page 16

ci à Montpellier. Que ce soit le marché formel qui a des conditions d'accès exigeantes et qui n'est que trop rarement ouvert ou que ce soit le marché informel qui est menacé par la répression policière, il manque d'espaces marchands populaires⁴⁸.

Les biffin-es profitent donc du marché comme un espace socialisant et s'inscrivent peu à peu dans un réseau d'interactions qu'ils vont mobiliser en fonction de leur position relationnelle pour atteindre leurs objectifs comme faire expertiser une marchandise, faire garder leur étale par un autre ou encore pour réparer ou échanger des marchandises. Ces liens de confiance réciproque s'apparentent donc à des ressources pour les biffin-es qui « se traduisent par une mobilité spatiale, mentale et sociale⁴⁹» accrue.

La biffe ou la force des liens multiples

Mark Granovetter⁵⁰, tenant de la « *nouvelle sociologie économique* » démontre l'importance des réseaux de relations existant entre les individus. Ces réseaux constitueraient pour lui une forme de socialisation à même d'intervenir sur les actions économiques et les institutions. Granovetter mesure la force des liens en prenant en compte « *la combinaison du temps passé ensemble, de l'intensité émotionnelle, de l'intimité et de la réciprocité du lien entre l'agent A et l'agent B* ». Selon cette définition, les liens entre vendeurs et acheteurs tissés sur le marché sont de faible intensité, présentant l'avantage d'être variés et diversifiés. Sur le marché aux puces de la Mosson, les processus d'identification entre vendeurs se fondent non sur l'appartenance ethnique supposée, la langue ou l'origine mais sur la compétence recherchée (expertise de bijoux, de timbres, de livres par exemple) ou l'entraide. Au mois de décembre, le marché restant fermé pour des raisons de pluie, les vendeurs munis d'un ticket ont fait corps pour demander sa réutilisation possible ultérieure et non accepter une perte financière pure et simple. Cette capacité du marché de « faire commun » à partir de la position de vendeur, contribue à renforcer le lien social faible qui s'y exprime et à construire une identité collective, une appartenance qui se crée non seulement le dimanche mais également lors du processus de récupération des objets.

Moins les liens d'un groupe sont intenses, plus il est facile d'intégrer une nouvelle personne à ce groupe. Le marché devient de ce fait un lieu privilégié pour l'intégration des primo-vendeurs par exemple. De façon plus générale, les liens faibles sont fondamentaux parce qu'ils permettent de multiplier les rencontres et donc d'augmenter le capital social des individus à partir de l'acte de vente.

⁴⁸ Voir le résultat de notre enquête quantitative plus loin.

⁴⁹ Bazin, Rullac et al., *Étude qualitative portant sur les conditions de vie des Biffins en Île de France*, 2012, marché public 1100292, page 44

⁵⁰ Mark Granovetter, « Economic Action and Social Structure », *American journal of Sociology*, pp 481-510, 1985

L'espace marchand comme espace d'apprentissage d'un savoir-être

Le marché, grâce aux nombreuses interactions sociales qui s'y déroulent, est un espace de socialisation qui favorise, grâce à la force des liens faibles, la constitution d'un capital social. Mais la densité des interactions sociales favorise également l'apprentissage d'un savoir-être, c'est-à-dire l'acquisition d'une posture marchande qui s'inscrit dans la continuité de la socialisation professionnelle. Cet apprentissage commence par les enseignements d'une personne initiatrice à la biffe. En effet, ce qui lie tous ces profils et ces récits de vie, c'est évidemment la précarité et les ruptures qui les entraînent sur la route de la désaffiliation jusqu'à ce qu'une personne les introduise et leur montre « les ficelles » de la biffe. De tous les vendeurs rencontrés, aucun ne s'est installé au marché spontanément. Il faut oser se lancer dans la biffe, se sentir légitime à s'installer parmi les autres vendeurs et dépasser la honte liée à l'exposition de sa pauvreté dans l'espace public. Mais surtout, il faut connaître cet espace-ressource que sont ces lieux de vente temporaires lorsqu'on n'est pas du quartier et que l'on n'y est jamais allé, comme Inaya, une biffine sénégalaise dont nous parlions page 14 qui vendait pour la première fois. Il faut rencontrer une personne qui partage l'information et être initié aux codes de la biffe : se procurer les articles à vendre, l'installation sur le marché, la fixation des prix ou le fonctionnement de la négociation. Ça peut être une voisine, une amie, un membre de la famille, une connaissance ou simplement au hasard d'une rencontre. Le nouveau venu se positionne donc souvent à côté de la personne qui l'a introduit sur le marché.

C'est ensuite au cours des multiples interactions que le biffin tisse avec les acheteurs et les autres vendeurs qu'il va endosser chaque jour un peu plus cette posture marchande, c'est-à-dire identifier le client intéressé, être avenant, souriant, beaucoup parler, savoir rebondir sur les propos d'autrui ou encore savoir interpeller les personnes en faisant des annonces par exemple. Un dimanche midi, la fin du marché approchant, nous entendons un vendeur s'exclamer « Tout à un euro ! », le vendeur situé en face répond : « Tout à cinquante centimes ! », puis l'autre vendeur surenchérit : « Tout est gratuit ! ».

Cette socialisation à la marge, pour reprendre l'expression de Mélanie Duclos, permet d'entretenir un petit capital social et relationnel et agit pour beaucoup comme un frein à la désaffiliation.

5-4 Économie populaire et lien social

La notion d'économie populaire

L'économie populaire est ce que l'on pourrait appeler une économie de la débrouille, de la survie ou de la rue . Elle surgit dans les quartiers populaires et s'organise pour et par les classes populaires dans les moments de crise. Au-delà d'une économie informelle qui échappe aux contrôles de l'État, l'économie biffine s'inscrit donc dans ce qu'on appelle l'économie populaire. Sarria Icaza et Tiriba la définissent comme « *l'ensemble des activités économiques et*

des pratiques sociales développées par les groupes populaires en vue de garantir, par l'utilisation de leur force de travail et des ressources disponibles, la satisfaction des besoins de base, tant matériels qu'immatériels »⁵¹. L'économie biffine relève de l'économie populaire.

D'une part, la biffe correspond à une activité économique créatrice de valeur. D'autre part cette activité économique ne nécessite aucun ou très peu d'investissement économique mais seulement la force de travail des biffin-es conjuguée à l'utilisation et à la connaissance des ressources disponibles c'est-à-dire les vêtements et objets auxquels ils ont accès. La biffe répond à la satisfaction des besoins matériels du quotidien, comme l'achat de nourriture ou payer un loyer, ou immatériel comme l'intégration dans un tissu social.

Le terme d'économie populaire est préféré à celui d'économie informelle dans la mesure où il décrit mieux la réalité biffine et nous permet de sortir des questions liées à la légalité ou l'illégalité de l'activité. Il s'agit bien, dans le cadre du marché aux puces, d'individus sans ressources ou à faibles ressources mais développant des stratégies pour répondre à leurs besoins économiques au jour le jour. Certains des biffin-es, notamment ceux vivant sur les bidonvilles, peuvent se projeter à plus long terme, ayant des capacités de stockage.

La première cause d'entrée dans la biffe relève d'un besoin économique. Si l'on fait la biffe c'est avant tout par nécessité comme le rappelle Mélanie Duclos dans Les braconniers des poubelles⁵². La biffe c'est d'abord une béquille économique qui s'adapte aux besoins des biffin-es. Un biffin rencontré au marché aux puces rapportait à propos de sa situation : « *Moi je m'en tire bien, ah ouais franchement je m'en tire bien, ça me fait euh... ça me permet de pas galérer, d'avoir un peu de thune. Bon y a des fois comme là où j'ai pas de thune mais c'est rare.* »

La plupart des biffin-es du marché aux puces sont exclus du marché du travail ou sont travailleurs précaires : intérimaires du BTP, femmes de chambre, femmes de ménages, alternant petits salaires et minima sociaux, chômeurs en fin de droits, étrangers sans papier ou muni de titre de séjour sans autorisation de travail... Beaucoup de leur récit de vie font écho à une rupture, liée à un accident, comme Rudi, qui a dû arrêter son travail de livreur après s'être cassé le poignet lors d'un accident de scooter, puis qui a eu un décollement de la rétine, et s'est retrouvé isolé pendant le confinement : « *ça fait 7 mois que je galère* », résume-t-il. Il faut ajouter à cela la crise du COVID-19 qui les a éloigné encore un peu plus du marché du travail comme Robert qui a habité dans un hôtel à Marseille tout en travaillant à mi-temps dans l'hôtellerie. Il a fini par se faire expulser de l'hôtel dans lequel il séjournait pour impayés, et décide de s'installer à Montpellier parce « *qu'il y est moins dangereux de dormir dehors* » : « *J'ai fait des connaissances, ils m'ont dit : "ici tu peux manger gratuitement, tu peux dormir dans un parking et tout". Le temps que... Je fais les CV, y a beaucoup de travail. Hop. Un mois après, COVID, tu peux pas aller en Espagne, tu peux pas travailler.* »

⁵¹ Sarria Icaza et Tiriba, *Économie populaire*, in Laville J.-L. et Cattani A. D. (éds.), « Dictionnaire de l'autre économie », Paris, Gallimard, 258-268. 2006, p. 259

⁵² Mélanie Duclos, *Les braconniers des poubelles*, éditions Syllepse, 2020

Pour beaucoup, c'est tout simplement la situation irrégulière qui les exclut d'office du marché du travail officiel, comme Gazmor, réfugié albanais qui s'est vu refuser deux fois ses demandes d'asile et qui n'a plus que 90 euros d'aide financière du Département pour son fils scolarisé. Il vit avec ses trois enfants et sa femme dans un squat. Sa femme, bénévole au secours populaire, en profite pour se fournir en vêtements qui viendront alimenter leur étal sur le marché. Il y a aussi beaucoup de retraités maghrébins, les vieux chibani, comme Lachhab qui vient au marché depuis qu'il ne travaille plus.

Sur le marché aux puces informel se trouvent également d'anciens vendeurs professionnels exclus des marchés aux puces formels pour avoir partagé ou prêté un emplacement à une personnes qui en faisait la demande. Ici, c'est la relation avec les placiers qui est problématique, beaucoup de biffin-es critiquant leur gestion. Certains, comme Fadi sont en colère contre les modalités d'organisation du marché formel et vendent uniquement sur le marché informel. Trop de restrictions, des formes de solidarité sanctionnées, l'incertitude de l'ouverture du marché...

D'autres sont des travailleurs précaires qui cherchent un complément de revenu, tel Djemil qui a la charge de six enfants dont un handicapé. Il travaille dans le nettoyage, ce qui lui permet d'avoir un accès privilégié aux poubelles des résidences pour faire la biffe. La biffe est indispensable pour qu'il puisse faire vivre sa famille.

Ce sont enfin des personnes qui se retrouvent subitement seules à subvenir aux besoins du foyer à la suite d'une rupture amoureuse, d'un décès ou d'un jugement, comme cette femme de 40 ans travaillant dans la restauration collective qui s'est lancée dans la biffe depuis que son mari est en prison. Pour s'approvisionner, elle va chez Emmaüs, dans des vide-greniers, reçoit des dons de la part des voisins ou fouille les poubelles le soir. Elle, c'est sa voisine qui l'a introduit au marché aux puces

Le cas de Robert illustre bien un de ces aspects de l'économie populaire. Il dort dans sa Twingo et roule « à l'éthanol, le carburant le moins cher. Y'a pas de dépense ». L'argent qu'il gagne au marché lui sert à payer l'assurance de sa voiture, l'éthanol, manger un bon repas, aller à la mer avec ses amies ou des voyages vers l'Espagne : « *je peux rouler une semaine avec dix euros !* ». Les revenus du marché servent à vivre au jour le jour, suffisent tout juste à couvrir les besoins comme son pour ami Serge qui s'arrête de vendre une fois qu'il a gagné vingt euros.

D'autres investissent davantage le marché aux puces⁵³, en faisant le lieu principal de leur activité économique, et tirant des revenus de 150 à 400 euros par dimanche. Le marché aux puces est ainsi un espace où l'on peut subvenir pour partie aux besoins quotidiens en attendant mieux, ou un espace essentiel de l'activité économique que l'on ne pense pas pouvoir quitter un jour. Pour ces biffin-es, désignés par les autres vendeurs comme « professionnels » car passant une

⁵³ Voir annexe 15, photo d'un espace de stockage

grande partie de leur temps en recherche d'objets jetés, le marché est un espace de création de valeur essentiel.

Mais si le marché permet d'assurer des revenus réguliers dans le temps, la quantité d'argent gagné est, elle, aléatoire. Plusieurs facteurs induisent des fluctuations :

- La saisonnalité des dépenses : les acheteurs peuvent dépenser en début de mois, lorsque les allocations familiales et les minima sociaux rendent possible l'acte d'achat. A l'inverse, à la fin du mois, cette majorité d'acheteurs est désargentée et donc moins susceptible de dépenser : « *Faut pas venir à la fin du mois, ils ont pas de sous* ».

- La météo : les revenus de la biffe sont aussi directement liés à la météo comme dans tout commerce de rue : s'il pleut, le marché n'a pas lieu, s'il fait trop chaud, mieux vaut venir tôt avant que le marché perde en affluence.

- Les objets trouvés⁵⁴ : les biffin-es dépendent de ce que l'on arrive à glaner. Enfin, les revenus dépendent directement de la fluctuation de la valeur de la marchandise qui a tendance à décliner en se rapprochant de la fin du marché. Sur le marché, la valeur des articles se calcule pas en fonction des coûts de production ou de la valeur d'usage. La formation de la valeur dépend d'une multitude de facteurs sur lesquels nous reviendrons plus loin.

Une économie enchâssée dans le social

La négociation des prix est une caractéristique commune de tous les marchés de biffin-es : la valeur prend corps dans l'interaction sociale de la négociation. Rares sont les acheteurs qui achètent sans tenter de faire baisser le prix. Encore une fois, beaucoup de paramètres interviennent dans la négociation dont il serait trop long de décrire le fonctionnement. Le vendeur a souvent un prix en tête pour chaque article, celui-ci est plus ou moins précis et, comme on l'a vu, dépend des prix pratiqués sur le marché aux puces et aussi, souvent, des prix pratiqués sur Leboncoin.

Quelques vendeurs ont affirmé ajuster ce prix au jugé. C'est-à-dire selon la sympathie qu'inspire l'acheteur aux vendeurs mais aussi et surtout selon l'estimation du niveau de richesse de l'acheteur.

« *Les prix c'est instantané, c'est pas que tu sais pas les prix à l'avance c'est que c'est instantané. Tu vois déjà à la tête, tu vois la gentillesse, la méchanceté. Si c'est méchant, tu fixes un peu haut et quand tu vois des nana... nan mais c'est vrai (rire) après c'est pas une question de racisme. Tu vois la dame là-bas, elle est mignonne elle est sympa.* » Il s'adresse à elle : « *Bonjour madame !* ». « *Tu vois si elle dit bonjour je peux faire un prix sinon automatiquement...*⁵⁵ »

⁵⁴ Voir annexe 16, photo du panier d'un biffin en cours de chine.

⁵⁵ Vendeur du marché aux puces se fournissant sur le Bon Coin

La connaissance de la marchandise prend une importance toute particulière lors de l'étape de la vente. C'est pourquoi des biffin-es expérimentés comme Jeannot aident à expertiser la marchandise des biffin-es les moins expérimentés en profitant au passage pour acheter à bas coût un objet de valeur. Un jeu de dupe s'installe entre l'acheteur et le vendeur lors de la négociation. L'ascendant est pris par celui qui sait le mieux estimer la valeur de l'article vendu ou du moins celui qui paraît le mieux s'y connaître. C'est pourquoi les vendeurs spécialisés dans les habits de marque comme Rudi ou Jeannot, vendent les produits ayant le plus de valeur en empruntant d'autres canaux comme Leboncoin[®] par exemple : « *Y'a beaucoup de choses que tu peux pas vendre là-bas, c'est immoral* », dit Rudi en parlant des articles de luxe.

Pour les plus précaires le but est simplement d'écouler le plus vite possible la marchandise avant que le marché ne ferme pour couvrir leurs besoins quotidiens. Donc même s'ils savent que leur marchandise est largement bradée, ils vendent quand même. L'acheteur, « *y viens ici, pour ça euh... pour acheter deux, trois euros un truc qui coûte 100* ».

La valeur économique des articles vendus lors du marché aux puces semble totalement, ou du moins en partie, déconnectée de la logique marchande. Cela s'explique par les contraintes économiques du marché aux puces. D'une part les faibles revenus des acheteurs du marché aux puces, d'autre part la forte concurrence exercée par les vendeurs qui n'ont pas de coût de production. C'est le processus même du cycle de récupération-vente de la biffe qui corrèle la valeur de marchandise à la réalité du marché. Ce sont effectivement les biens de consommation rejetés par les flots de la consommation de masse qui alimentent ce microcosme économique qu'est le marché aux puces et ses alentours. Les surnuméraires redonnent de la valeur et une seconde vie au déchet simplement en les extirpant du contenant qui en faisait des déchets. Ils transforment ce problème, coûteux pour les collectivités locales et pour l'environnement, en ressource.

Cette création de richesse, presque ex nihilo, nourrit tout un écosystème qui, encore une fois, transparait dans les propos de Robert : « *Les gens ils se bagarrent pas, ils s'aiment parce qu'on voit pas la misère, on voit les fruits devant toi qui se vendent [il parle du marché informel de fruits et légumes], une fois que tu vends deux euros tu peux t'offrir tout ce que tu veux, tout ce que tu veux. Un melon à un euro cinquante, putain ! C'est un plaisir. Et dehors tu ne peux pas l'avoir ! Tu sens l'apaisement, tu sens pas la douleur de la misère, tu sens pas la douleur de la cherté. Moi je me sens bien quand le marché il arrive, on se voit tous, on se rencontre tous* ».

Ses propos empreints d'idéalisme et presque de lyrisme, n'en décrivent pas moins cet écosystème qu'est le marché aux puces, un marché à côté où vendeurs et acheteurs font commun et donnent sa substance à cet espace-ressource.

Que se joue-t-il au marché aux puces lors des échanges marchands d'objets dont la valeur est définie hors du cadre de l'économie de marché ? Chaussures de marques à 10 euros, téléphones à 5 euros, iPad à 60 euros, ordinateurs vendus pour pièces que l'on retrouvera sur

Ebay® ou Leboncoin®, stocks de vêtements à destination de pays tiers ou de Vinted®... Cette économie des puces est singulière non seulement en raison de l'origine des produits vendus (les poubelles) mais également dans sa capacité à s'extraire de la logique purement libérale de l'économie de marché.

Pour reprendre une formule de Georges Balandier⁵⁶, **l'échange possède ici une double fonction : une fonction d'occultation/révélation de l'ordre établi et une fonction de consolidation du lien social.** Occultation/révélation parce qu'il vient amender les processus de désaffiliation socio-économique en proposant un espace d'échange de biens où le prix des choses est fixé davantage au regard de leur valeur d'usage que de leur valeur d'échange. La valeur d'usage, identifiée par Karl Marx⁵⁷ comme *l'utilité* d'un bien ou d'un service, renvoie également au potentiel informationnel de l'objet (Lojkine⁵⁸), c'est-à-dire à l'ensemble des informations qui vont naître de l'interaction vendeur/acheteur. Comme le rapportait certains biffin-es cités plus haut, le prix fixé dans l'instant va refléter la capacité de l'un et de l'autre à s'identifier mutuellement comme faisant partie d'une même communauté : celle des précaires. La consommation sur l'espace marchand des puces, n'est pas conçue par rapport à une norme raisonnable, rationnelle, mais comme « *une forme des rapports qu'entretiennent les individus* » (Veblen⁵⁹). Les taux d'échange sont alors fixés « *par le tact social et singulièrement par la stratégie diplomatique de « la bonne mesure » économique qu'il convient d'appliquer lors de ces confrontations entre quasi-étrangers* » (Marshall Sahlins⁶⁰).

En créant par le marché informel ou formel un espace de vente déconnecté des logiques institutionnelles classiques, les biffin-es et les acheteurs révèlent les conséquences des processus de désaffiliation et y apportent une réponse autonome. Cette réponse vise deux objectifs essentiels :

1- un objectif individuel : subvenir à ses besoins, en tant qu'acheteur ou vendeur.

2- un objectif collectif : la **consolidation** du lien social. La valeur du bien fixée hors du cadre de l'économie de marché « classique » permet la réaffiliation sociale du vendeur et de l'acheteur à travers une identification commune et réciproque. « Je vends un bien de marque à bas prix pour que tu puisses l'acheter ». Cette volonté de « faire commun » s'exprime à travers le non recours à des espaces de vente plus rémunérateurs (Vinted, EBay, le Bon Coin...) qui ne permettent pas de répondre aux besoins de socialisation. Si un certain nombre de vendeurs connaissent les effets de la fracture numérique, d'autres maîtrisent ces outils et pourraient s'en saisir. Le vendeur cherche à écouler un maximum d'objets au même prix pour être certain de

⁵⁶ Georges Balandier, *Antropo-Logiques*, Livre de Poche, 1985

⁵⁷ Karl Marx, *Le Capital*, Livre 1, Chapitre 1

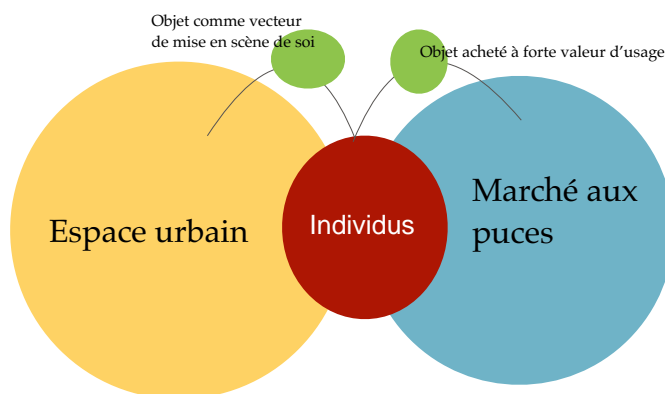
⁵⁸ J. Lojkine, *La révolution informationnelle*, PUF, coll « Sociologie d'aujourd'hui », 302 pages

⁵⁹ T. Veblen, *Théorie de la classe de loisir*, Collection TEL, Gallimard, 1970 (1899)

⁶⁰ Marshall Sahlins, *Âge de pierre, Âge d'abondance*, NRF, 1972, page 322

vendre et l'acheteur ne négociera pas systématiquement à la baisse. Les biens qui circulent sont alors porteurs d'une valeur informationnelle qui permet d'identifier les individus participant à la communauté créée par le marché à travers l'échange. Cette solidarité réciproque et collective se distingue ainsi d'une rationalité d'acteur économique individuel. Le marché aux puces, à travers la forme d'échange qu'il permet, est un système économique enchâssé [embedded] dans le social⁶¹ qui propose « *une création de valeur en transformant le rebut en ressource* » (Annick Lacout, op.cit. p.7). Mais cette valeur dépasse largement la valeur monétaire. Le marché propose de façon autonome une alternative aux conséquences de la précarisation du travail et aux freins administratifs que peuvent rencontrer une partie des acheteurs et des vendeurs.

Dans ce cadre d'analyse, le marché aux puces ne peut être uniquement envisagé sous un angle sécuritaire et sanitaire, fabrication fantasmée d'un espace associé à l'origine des objets vendus : la poubelle. Le marché est davantage qu'une extension de la poubelle. Il cristallise les besoins de réaffiliation sociale en plus des besoins économiques. Mais cette réaffiliation sociale ne se limite pas à l'espace marchand du marché aux puces, pas plus qu'elle ne se limite à une identification collective en tant que précaires. Aller chercher sur le marché aux puces des chaussures de marque, des téléphones Apple ou Samsung, des écrans plats... sont autant d'expressions d'un besoin de réaffiliation à un collectif plus large auquel les ressources économiques disponibles ne permettent pas d'accéder par le marché classique. A travers le marché aux puces, les acheteurs peuvent ainsi tenter de répondre aux impératifs de représentation sociale induits par la société de consommation et les normes qu'elle impose.



5-5 Les acheteurs, autres acteurs essentiels du marché

Le profil des acheteurs, une relative mixité

Le profil des acheteurs a été dressé à partir de questionnaires passés sur le marché formel et informel. Il ne s'agit ici que d'une photographie qui ne visait pas tant l'exhaustivité qu'une première idée de qui vient acheter sur le marché. De nombreux biais ne permettent pas d'en tirer des conclusions mais uniquement des premières pistes de réflexion. Ces biais proviennent de :

⁶¹ Karl Polanyi, *The livelihood of man*, The Academic Press, 1977

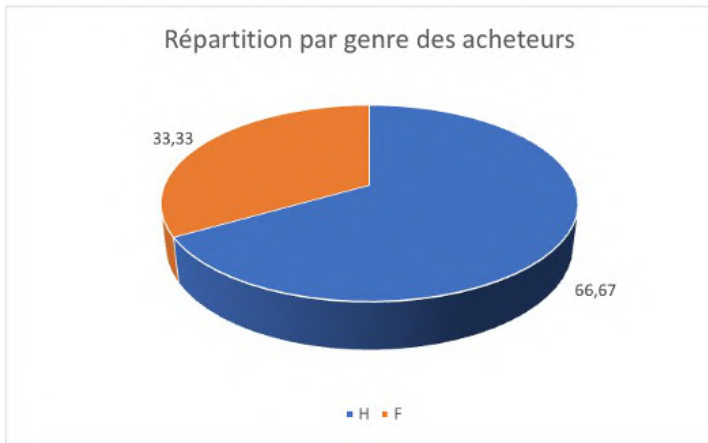
1- la présence d'enquêteurs non connus sur le marché inquiète du fait d'une politique répressive forte. Si l'on ne sait pas à qui l'on parle, on ne parle pas.

2- la prise de parole demande à se sentir légitime. Certaines questions posées liées au pouvoir d'achat ou au statut administratif ont entraîné de nombreux refus de répondre.

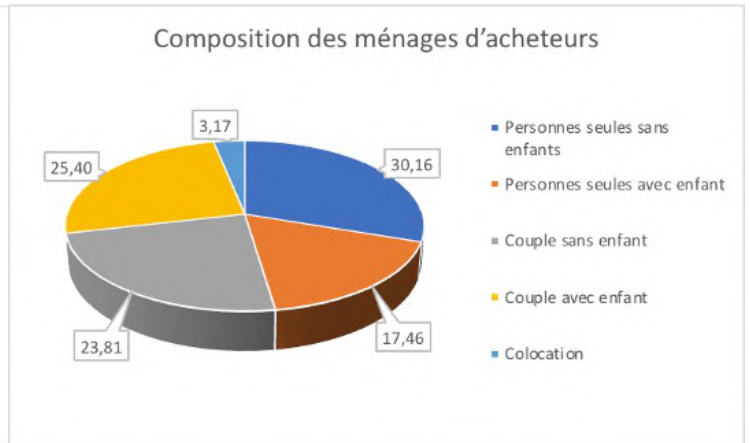
3- la langue : la barrière de la langue a également été un facteur excluant

4- les personnes les plus précaires sont sous évaluées ici du fait d'une volonté de non-exposition publique.

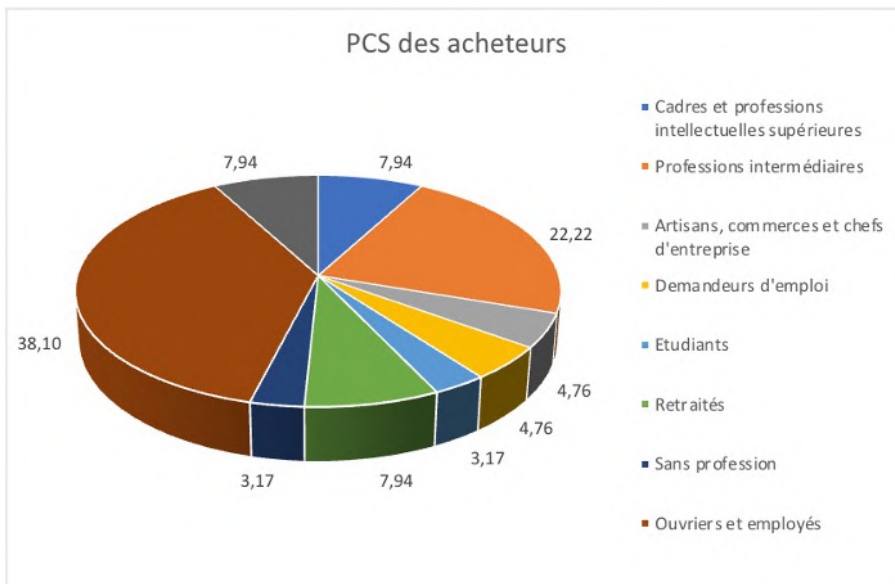
Néanmoins l'échantillon présenté ci-après apporte un certain nombre d'information. 64 personnes ont été interrogées.



Données en %



Données en %



Données en %

La catégorie cadre et professions intellectuelles supérieures est défini par l'INSEE à travers six sous-catégories :

- Professions libérales
- Cadres administratifs et techniques de la fonction publique
- Professeurs / Professeures et professions scientifiques supérieures
- Professions de l'information, de l'art et des spectacles
- Cadres des services administratifs et commerciaux d'entreprise
- Ingénieurs / Ingénieures et cadres techniques d'entreprise.

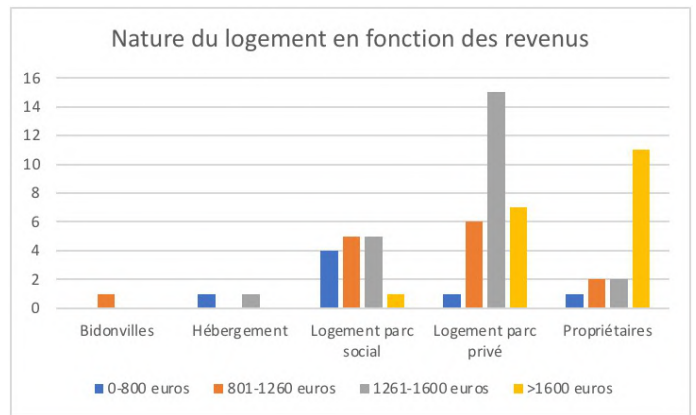
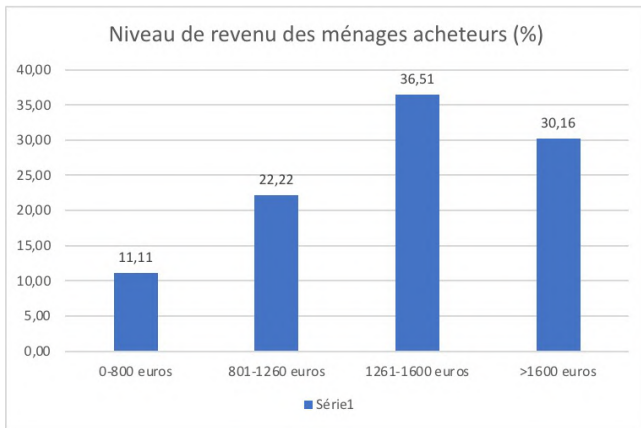
Notre échantillon offre ainsi

Pourquoi est-il nécessaire ?	Effectifs
Répond à la précarité acheteurs/vend.	20
Réemploi/recyclage	9
Lien social	9
Vols, nuisances	7
Autres	7
NR/NSP	11

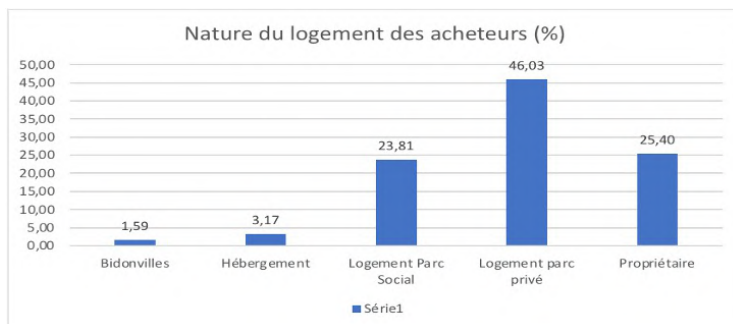
une photographie des acheteurs : 33% sont des femmes. 25% vivent en couple avec enfant, 24% en couple sans enfant et 30% des acheteurs sont des personnes seules sans enfant. L'âge moyen des acheteurs est de 47,4 ans.

38% sont des ouvriers et employés tandis que 22% relèvent des professions intermédiaires. Parmi les personnes ayant acceptées de répondre à nos questions, seuls 4% sont demandeuses d'emploi. Il est intéressant de noter la présence de 8% de retraités et de 8% de cadres et professions intellectuelles supérieures. Cette catégorisation par PCS reflète davantage les biais induits par la méthode du questionnaire qu'une répartition réelle.

Les catégories le plus précaires ont moins accepté de répondre au questionnaire. Néanmoins, cela



Effectifs

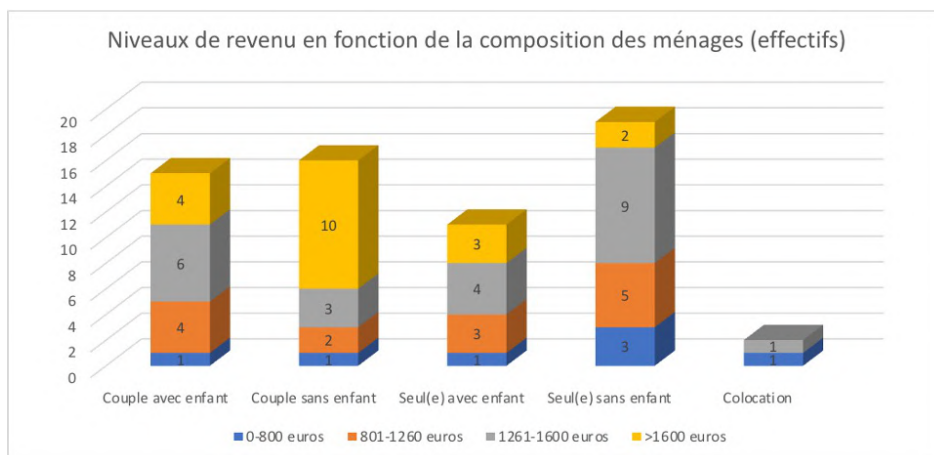


indique la présence sur le marché aux puces de la plupart des catégories socio-professionnelles et de niveaux de revenus hétérogènes parmi les acheteurs.

Sans surprise, 30% de l'effectif a un niveau de revenu supérieur à 1600 euros par mois et est essentiellement propriétaire, vivant en couple sans enfant. 11% de l'effectif a un niveau de revenu inférieur à 800 euros par mois. Il s'agit essentiellement de ménage d'une personne. Tandis que 36% a un revenu compris entre 1260 et 1600 euros par mois, vivant essentiellement dans des logements loués dans le parc privé. 22% de l'effectif a des revenus compris entre 800 et 1260 euros par mois et habite des logements du parc social ou privé.

Le rapport des acheteurs au marché : espace social et opportunité d'achat

Pour la plupart des personnes interrogées, le marché peut proposer des prix bas en raison de l'origine des objets, trouvés dans les poubelles et remis en état. Une partie de l'effectif associe les prix bas pratiqués au quartier populaire dans lequel le marché s'insère. Cet espace rend



impossible la vente de produits au prix classique, la demande ne pouvant répondre à l'offre.

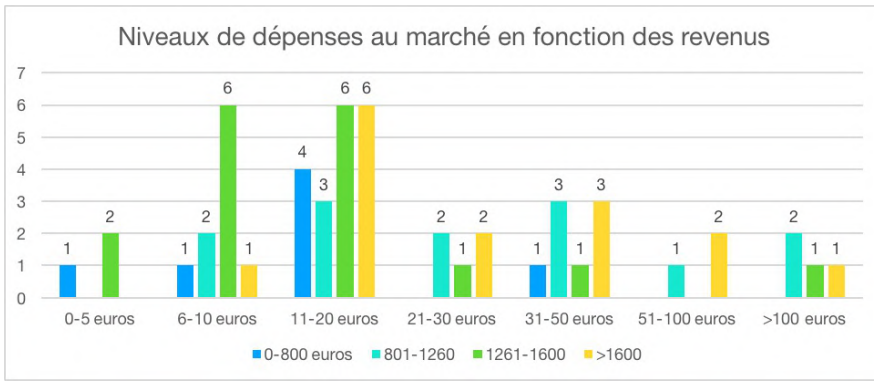
65% considèrent qu'il n'existe pas un assez grand nombre de marché aux puces à Montpellier, comme celui de la Mosson et que leur fréquence est

Effectifs

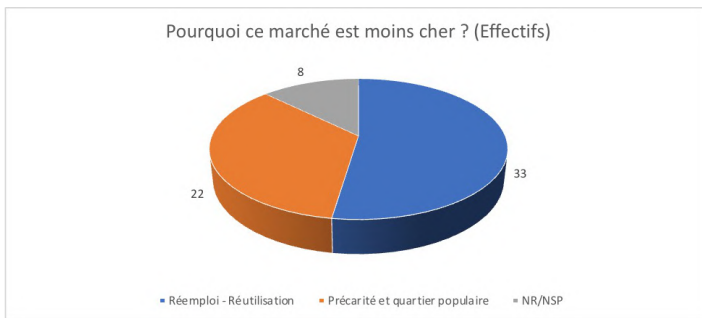
insuffisante.

Pour la plupart des acheteurs interrogés, le marché correspond non seulement à un lieu où l'on peut venir acheter à faible prix ce qui est nécessaire à l'équipement de la maison et les vêtements, mais c'est également un lieu où l'on rencontre des gens, où l'on

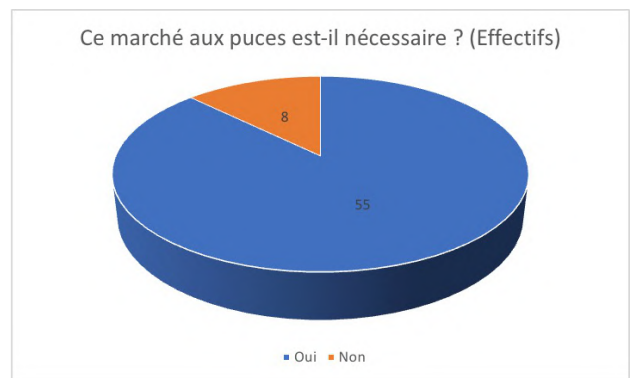
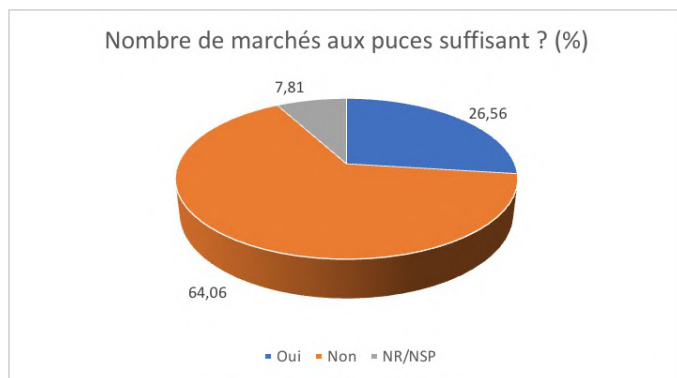
peut faire du lien. Très peu de personnes relèvent des problématiques liées à l'ordre public lorsque les questions ouvertes le permettaient. Les acheteurs viennent ainsi se promener, faire des rencontres, acheter et ce, depuis plus de dix ans en moyenne. Notre échantillon, qui représente 1% des



Effectifs



acheteurs si l'on part d'une estimation basse de la fréquentation de 5000 acheteurs, a dépensé 1227 euros sur le marché. Une extrapolation pourrait ainsi conduire à penser que plus de 31 000 euros sont dépensés sur le marché le dimanche (le sondage a eu lieu sur 4 jours : $(1227 \cdot 100) / 4$). Soit un revenu moyen par vendeur de 211 euros sur la base de 150 vendeurs.



Nombre de marchés aux puces suffisant	Fréquence suffisante		Total
	Non	Oui	
Non	25	1	26
Oui	15	15	30
Total	40	16	56

Ancienneté moyenne de fréquentation : 12 ans

Ancienneté médiane de fréquentation : 10 ans

Régularité moyenne des venues au marché : 2,5 fois par mois

Moyenne des dépenses : 20 euros

Somme des dépenses de l'effectif : 1227 euros sur 4 marchés.

Une accessibilité aux biens de consommation accrue pour les classes populaires.

« Les pratiques des biffin-es sont par nature des pratiques de rue qui profitent de son caractère accessible de façon individuelle (la récupération) ou collective (la vente)⁶²». Elles profitent aux biffin-es mais aussi aux acheteurs. Tout comme cela a été vu avec les biffin-es, la principale raison d'aller au marché de la Mosson réside avant tout dans l'attractivité des prix pratiqués au marché. Autrement dit, le marché représente pour les classes populaires connaissant des difficultés économiques une opportunité économique qui leur permet d'accéder à des biens de consommation du quotidien à moindre coût. Le marché aux puces est l'endroit où l'on va pour « faire de bonnes affaires », « on trouve de tout là-bas ».

Certains stands plus spécialisés, notamment dans l'outillage manuel ou électrique, les pneus de voitures et les pièces de vélo, attirent une clientèle qui viennent pour des besoins plus spécifiques souvent liés à leur profession tels que les artisans ou les ouvriers.

La mairie a bien conscience du rôle économique du marché aux puces, « on sait que le marché joue un rôle social important ».

En fin de compte, au-delà de permettre aux couches populaires d'accéder à des biens de consommation à moindre coût, c'est tout le quartier de la Mosson qui profite de ce marché qui attire tout de même entre 8 000 et 10 000 personnes par marché⁶³. Le marché de la Mosson malgré sa réputation de marché aux pauvres ou de marché aux voleurs désenclave le quartier de la Mosson au même titre que le stade de foot. Des personnes des quartiers voire des villes alentours viennent toujours au marché aux puces pour dénicher une bonne affaire.

5-5 Les autres acteurs du marché

Les food trucks

D'autres personnes gravitent autour du marché aux puces. Il s'agit de *food trucks* qui apportent un peu de vie en faisant de leurs camions et des quelques tables installées des points de convergences des acheteurs et vendeurs. Le 11 février, l'un d'entre eux a accepté un entretien. Cette personne est présente sur le marché avec son mari depuis 25 ans et vend des viennoiseries,

⁶² Annick Lacout, AEFEL, *Étude qualitative du marché des biffins organisé par Amélior*, janvier 2019, <http://amelior.canalblog.com/archives/2019/03/22/37198196.html>, page 12

⁶³ Chiffres donnés par la responsable du marché aux puces.

de la nourriture faite sur place, des boissons froides et chaudes. Les alentours du camion ne désemplissent pas depuis l'installation vers 6h du matin. Qu'il s'agisse du marché formel ou informel, le camion est présent. Identifié par les biffin-es comme par les acheteurs, il n'était pas rare au cours de nos présences sur le marché d'être invité par les personnes rencontrées à y boire un café. Ces 25 ans de présence donnent un certain recul à Alexandra Par rapport aux évolutions du marché aux puces. Elle construit son discours entre un « *Avant* » et un « *Après* », ne parlant pas de sa propre situation mais de celle des vendeurs et de l'évolution de l'état général du marché.

Avant, les vendeurs et les placiers se retrouvaient au camion. Ils buvaient un coup, mangeaient un morceau. C'était un espace de régulation des conflits entre vendeurs et placiers, un lieu où les difficultés pouvaient être surmontées. Les placiers étaient arrangeants, à l'écoute et visaient le même intérêt que les vendeurs : *faire tourner le marché*.

Après, le personnel municipal a changé. Les critères pour vendre se sont durcis. Il n'a plus été possible de partager sa place avec les personnes ne remplissant pas les conditions fixées. Les espaces de conciliations informelles ont disparu. Les étudiants ont disparu du marché, ne pouvant vendre sans voiture, tout comme les vendeurs de produits neufs qui apportaient une clientèle différente. La disparition de ces vendeurs patentés a induit une diminution de la mixité sociale sur le marché, le limitant de plus en plus à un marché aux puces fréquentés par les habitants du quartier Mosson. La disparition des antiquaires, aujourd'hui installés au Peyrou à eu pour conséquence de réduire le marché aux seuls biffin-es. L'absence de tolérance même en cas d'emplacements vides limite le nombre de vendeurs mais également la possibilité d'occuper un espace de vente plus grand. Il n'y a plus d'information sur les dimanches fermés. Les vendeurs ne sont pas informés des fermetures du marché et le découvre le jour de la vente. En augmentant les critères autorisant la présence sur l'espace de vente, en n'informant pas des fermetures du marché, les biffin-es ne sont pas mis en mesure de s'auto-organiser pour pallier les carences de l'espace de vente.

Face à ces constats, Alexandra propose diverses mesures :

1- pourquoi maintenir un marché officiel le dimanche, jour de match de football et ne pas le faire un autre jour de la semaine ?

2- limiter les critères d'accès au marché pour permettre le retour des étudiants et des plus précaires sans véhicules.

3- réautoriser la présence de quelques vendeurs patentés de produits neufs ou alimentaires.

4- favoriser le retour d'antiquaires et bouquinistes en réinjectant de la vie sur le marché : marché de Noël à Noël, foire à l'occasion, retour de la foire aux Ânes présente en 1991 à la Mosson, présence d'une petite scène pour la musique, présence de stands d'associations...

Pour Alexandra, « *on a connu les années folles. On y allait avec le sourire, la bonne humeur [...] On est sur notre fin. Tout a été chamboulé depuis que le marché a débarqué sur le parking* ».

La perception du marché par la Ville

La Ville a bien conscience de l'importance de ce marché aux puces et s'interroge sur les moyens dont il faudrait se doter pour le revitaliser, ne plus en faire « *un marché du pauvre* ». Comment le redynamiser et le revitaliser en y implantant les services cultures et sports de la mairie par exemple.

Pour comprendre la gestion municipale de la question biffine, il faut s'intéresser à la perception qu'a la mairie du marché formel et informel. Quatre points se dégagent de celle-ci :

1- La responsable du marché aux puces de la Mosson s'est montrée préoccupée par le déclin de la mixité et du nombre de visiteurs et de vendeurs du marché. Le marché aurait perdu de son attractivité et n'attirerait plus que les classes populaires. Cependant, les questionnaires dédiés aux acheteurs, bien que non représentatifs, viennent contredire ce constat. **Le marché aux puces de la Mosson n'attire pas que les classes populaires et conserve un certain rayonnement. Mais tout le monde s'accorde à dire que le marché est sur le déclin : Mairie, acheteurs et vendeurs.** En effet, sur les 450 vendeurs que pourrait accueillir le marché au regard de l'espace disponible, nous n'en avons comptabilisé que 130 à 150. La responsable du marché impute cette baisse de fréquentation à la multiplication des marchés aux puces et des brocantes à Montpellier et dans le département (marché du Lez, antiquaire du Peyrou...). Néanmoins, la multiplicité des vide-greniers ne sauraient expliquer à eux seuls cette diminution du nombre de vendeurs. Cette dernière est très largement induite par les restrictions liées aux conditions de vente ainsi qu'aux fermetures régulières de l'espace de vente officiel.

2- Le déclin du marché aux puces serait aussi lié à sa mauvaise réputation qui se traduit par la suspicion d'activité illégale comme le recel d'objets volés et la vente de contrefaçons. Il est évidemment difficile d'évaluer la quantité d'objets volés mais cette idée est très répandue et de longue date puisque dans un mémoire sur le marché aux puces des Arceaux de 1984 la question du recel d'objet était déjà posée. Il faut noter que ces soupçons se sont aussi posés pour les marchés de biffin-es parisiens. Or les études parisiennes indiquent que le recel d'objets volés reste marginal. D'autre part, les vendeurs de de cigarettes et d'alcool de contrebande, beaucoup plus visibles, ne représentent pas un pourcentage important des vendeurs du marché informel et sont très marginaux. Cette mauvaise réputation est liée à la méconnaissance de l'économie populaire et témoigne d'une survivance de l'idée que les classes laborieuses sont dangereuses.

3- La mauvaise réputation et la baisse de fréquentation et de mixité du marché seraient également à mettre sur le compte de la saleté de l'espace marchand formel et informel. Les marchands laisseraient beaucoup de déchets et de marchandises invendus à la fin des marchés. Cette problématique de l'abandon des invendus est réelle mais a des raisons qui trouvent leurs

origines dans les difficultés rencontrées par les biffin-es : sur le marché informel par exemple, les expulsions et saisies policières conduisent à l'abandon en urgence de la marchandise, laissée alors sur place à la disposition des glaneurs les plus précaires. Sur le marché formel, l'absence d'espaces de stockage pour une grande partie des biffin-es rend impossible la préservation du stock. Si les vendeurs de vêtements déstockent en fin de marché, cela n'est pas possible pour l'ensemble des vendeurs. La mise à disposition d'espaces de stockage sur le point de vente pourrait être une solution viable à cette problématique.

4- La Mairie reconnaît l'utilité sociale du marché, ce qui explique sa survivance. S'il n'est pas toujours légal, il semble toutefois légitime et surtout essentiel dans ce quartier populaire qu'est la Mosson. En 2018, 17% de la population active du quartier était au chômage, 58,4% était sous le seuil de pauvreté et 31% percevaient le Revenu de Solidarité Active (RSA). L'utilité sociale du marché lui confère donc une certaine légitimité qu'il soit formel ou informel.

Néanmoins, le marché aux puces ne semble pas avoir été pris en compte dans le PRU du quartier de la Mosson. Il s'intègre pourtant dans une réflexion collective autour des formes d'économie populaire.

La régulation du marché aux puces officiel

La mairie de Montpellier essaie donc d'assurer le contrôle et la surveillance du marché officiel. Pour ouvrir, ce dernier mobilise 8 placiers et 6 policiers municipaux, condition qui est une des causes de la faible fréquence d'ouverture du marché. La régulation du marché passe donc par diverses mesures tel que l'on retrouve dans un rapport d'information de la police municipale de 2005 :

1- Vérification systématique du ticket avec pointage sur le parking pour éviter que plusieurs exposants s'installent sous le même nom.

2- Dresser une liste tous les dimanches des exposants vendant du matériel neuf dans la partie réservée aux occasionnels de manière à ne pas vendre le mercredi qui suit un ticket d'entrée.

3- Effectuer des contrôles sur les emplacements tous les dimanches, afin d'éviter la sous-location d'une partie de leur espace, par certains abonnés ou autres.

4- Éviter de créer des tensions avec certains exposants en laissant des occasionnels accéder par l'entrée des professionnels pour obtenir un emplacement avant les autres.

5- Éviter que tous les dimanches un certain nombre d'exposants, après arrangement, obtiennent toujours les mêmes emplacements, changeant régulièrement le sens des entrées.

La répression du marché informel ou la non-gestion d'un phénomène en expansion

Le marché aux puces informel subit une répression qui fait toutefois le jeu du statu quo. Il y a des zones et des moments où la vente informelle est tolérée. Le parking situé devant la piscine et qui faisait office de lieu de vente est la zone ayant le plus subi des contrôles répressifs. Le dimanche 17 avril, un arrêté qui interdit le stationnement sur la zone est affiché vers 10h du matin. Au même moment, l'ensemble des plaques d'immatriculation sont enregistrées pour verbaliser leur propriétaire.

Depuis le 17 avril, chaque dimanche, un service de sécurité s'assure que personne ne s'installe sur le parking de la piscine pour vendre. C'est également la zone de vente située au niveau de l'arrêt de tram qui fait l'objet de la répression : injonction de quitter les lieux et verbalisation. Les autres zones situées juste à côté ne sont pas touchées. Cela donne lieu à des scènes absurdes puisque les différentes zones se touchent, certains vendeurs qui sont à la limite d'une zone expulsée ne savent pas s'ils doivent partir ou poursuivre leur vente. Les deux marchés sont poreux, en témoigne la présence d'un food truck également présent sur les marchés officiels ainsi que les mêmes clients et les mêmes vendeurs. Néanmoins, l'incertitude et les inquiétudes induites par ces pratiques renforcent la précarité des vendeurs et les poussent à élaborer des stratégies de contournement.

La construction de l'indésirabilité

« Depuis les années 1970, les espaces publics des métropoles contemporaines sont devenus d'importants enjeux pour les pouvoirs publics municipaux soucieux de leur attractivité comme pour certains habitants attachés à leur cadre de vie. Les discours qui accompagnent cette valorisation insistent sur la qualité urbaine, mais la production d'espaces sûrs et conviviaux induit également des processus d'exclusion ou d'altérisation. La multiplicité des figures de la menace est alimentée par la diffusion de discours sécuritaires qui érigent certains groupes en symboles de la dégradation des espaces. Ce réinvestissement de l'espace public à la fois sur le plan sémantique et matériel se traduit donc par différentes mesures visant à mieux contrôler ses usages et son image. » (Muriel Froment Meurice, 1992, page 1)

Les compétences d'appropriation de la rue conduisent à un *conflit d'usage de l'espace public non pas entre les habitants et les usagers du marché, mais entre les usagers du marché et la Ville.* Comme le propose Muriel Froment Meurice⁶⁴ nous assistons bien souvent à la construction de l'indésirabilité au prisme de la régulation des espaces publics et la création d'espaces « sûrs et conviviaux ». Le discours public s'organise autour de plusieurs points essentiels : la présence de produits volés, de contrebande, la saleté des espaces de vente et de chine, mais aussi l'impossibilité morale de tolérer un marché des pauvres. Ainsi au nom de la sécurité et d'une certaine conception de la précarité, s'élabore un discours d'indésirabilité. Ce

⁶⁴ Muriel Froment-Meurice, « Produire et réguler les espaces publics contemporains », <https://journals.openedition.org/cdg/592>

discours est justifié par le besoin de créer plus de *mixité*, de favoriser l'insertion socio-professionnelle classique à travers la mise en place de recycleries, ou encore de lutter contre l'insécurité et les problématiques de salubrité publique, dans l'intérêt des habitants. Habitants qui représentent en revanche l'essentiel des clients du marché aux puces. Cette construction de l'indésirabilité se fait au détriment des fonctions essentielles du marché des biffin-es : maintenir le lien social et subvenir aux besoins des acheteurs et des vendeurs. Nous sommes ainsi passés de questions liées au contrôle des comportements anormaux d'une partie des classes populaires à la gestion de la visibilité dans l'espace public de groupes indésirables : biffin-es chinant dans les poubelles et donc visibles dans l'espace urbain, marché aux puces informel rendant visible la précarité, marché aux puces formel dont les critères d'accès favorisent la construction de discours d'indésirabilité.

Par leur usage de l'espace public, les biffin-es provoquent les normes d'usage de ce dernier et les normes socio-économiques comme le rappelle Annick Lacout (op.cit. Page 17). **Ce conflit d'usage de la rue ne peut trouver de solutions sans inclure dans la réflexion autour des aménagements urbains les principaux intéressés** : les biffin-es et leurs acheteurs. Le conflit, qui trouve son origine dans la perception **de positions futures incompatibles** (Simmel⁶⁵) ne peut avoir de réponse en repoussant toujours davantage les biffin-es et leurs clients dans les marges de la Ville. Leur invisibilisation - si elle permet de répondre aux besoins de création « d'espaces sûres et conviviaux » - ne répondra pas aux enjeux majeurs liés à cette activité. Comme le disait Elisée Reclus avant Rob Shields : « *ce n'est qu'un demi-bien de transformer les quartiers insalubres, si les malheureux qui les habitaient naguère se trouvent expulsés de leurs anciens taudis pour aller en chercher d'autres dans la banlieue*⁶⁶ »

⁶⁵ Georg Simmel, *Le Conflit*, Paris, Circé, 1992

⁶⁶ Elisée Reclus, *l'Homme et la Terre*, Tome 1, Librairie Universelle, Paris, 1905

6 - PRECONISATIONS

Les constats énoncés précédemment nous amènent à émettre quelques hypothèses permettant de répondre aux enjeux liés au marché aux puces de Montpellier.

Il est important, avant toute prise de décision, de rencontrer les associations du quartier de la Mosson, partenaires nécessaires d'une réflexion globale et productrices de connaissances, tout comme biffin-es et acheteurs.

6-1 A court terme

► **Permettre de nouveau l'accès du marché aux biffin-es non véhiculés**

Attendus : Augmentation du nombre de vendeurs, diminution du marché informel aux alentours du marché formel, reconnaissance des fonctions liées au marché : lien social et source de subsistance

Mise oeuvre : Pas de conditions particulières de mise en oeuvre.

► **Déjumeler le marché des matchs de football en changeant le jour de vente**

Attendus : Dans l'attente d'une alternative au parking du stade, cela permettrait d'assurer les 4 jours de vente mensuels, augmentation des revenus des biffin-es, augmentation prévisible du nombre d'acheteurs

Mise en oeuvre : Révision du planning des placiers et de la police municipale

► **Placer une benne sur le marché pour l'évacuation des invendus**

Attendus : Diminution des coûts de fin de march, implication des biffin-es dans la tenue de l'espace de vente, recréer du lien avec les placiers.

Mise en oeuvre : Concertation avec les services de l'Agglomération concernés

► **Autoriser l'agrandissement des étals en cas de places vides**

Attendus : Fluidifier les relations vendeurs/placiers, favoriser l'augmentation des ressources par une meilleure gestion de l'espace de vente

Mise en oeuvre : pas de mise en oeuvre particulière

► **Permettre la présence de vendeurs patentés de produits alimentaires (après concertation avec les vendeurs de la Halle)**

Attendus : Participe à la déstigmatisation du marché, accroît le lien avec la vie du quartier

Mise en oeuvre : Concertation avec les vendeurs des Halles de la Paillade, proposition d'emplacements aux commerçants du quartier

6-2 A moyen et long terme

L'organisation du marché

La création d'un marché des biffin-es respectant les besoins des personnes (acheteurs et vendeurs) ainsi que les fonctions du marché nécessite un espace de vente régulier, non soumis à des restrictions de type véhicules, titre de séjour, et non dépendant de matchs de football ou de la présence policière.

La réponse aux besoins des biffins doit se baser sur les compétences des personnes concernées. Il est possible d'envisager la sous-traitance du marché par une association qui s'engagerait au préalable à travailler la participation active de biffin-es le souhaitant à ce projet. C'est ce qui se passe aujourd'hui à Marseille par exemple où une dizaine de biffines participent dans le cadre de l'association AMÉLIOR à la création d'un marché des biffin-es concerté avec la municipalité.

Cette forme associative est une proposition. D'autres solutions peuvent être préférées. Le Collectif de recherche action Rues Marchandes (rattaché au Laboratoire d'Innovation Sociale par la Recherche Action (LISRA) et en partenariat avec la MSH) a produit de nombreux documents à ce propos. Notamment les Ateliers Biffin-es, où après discussion et réflexion menées par des sociologues, des géographes et surtout des biffin-es, la forme d'organisation la plus adaptée se révélait être les Coopératives d'Activités et d'Emploi (Loi du 31 juillet 2014 définissant le fonctionnement des CAE⁶⁷).

Ce marché doit prévoir :

1- le respect du cadre légal (pas de vente de produits alimentaires par des vendeurs non patentés, de cigarettes ou de produits neufs sous emballage) assuré par les biffin-es eux-mêmes à qui serait confiée la gestion du marché.

2- la non vérification des titres de séjour des vendeurs

3- un nombre de places de vente suffisant pour répondre à la demande

5- un espace de vente et de stockage d'au moins 6000 m² permettant d'accueillir également d'autres activités (stands associatifs ou des services municipaux intéressés, petite scène musicale...)

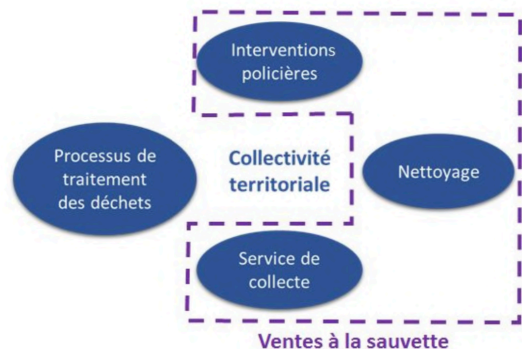
4- envisager des espaces de stockage et de remise en état pour les vendeurs n'en possédant pas. Cela permet la gestion des stocks et évite l'abandon de la marchandise en fin de marché. Ces espaces permettent également d'évaluer le tonnage des biens réemployés et/ou réutilisés. Il peut s'agir de containers de stockage partagés.

⁶⁷ Pour plus d'informations : <https://bpifrance-creation.fr/encyclopedie/differentes-facons-dentreprendre/entreprendre-autrement/cooperatives-dactivites>

Les fins de marché et les emplacements peuvent être confiés à l'association de biffin-es portant la gestion du marché.

Exemple pour les collectivités territoriales d'économies rendues possibles par l'augmentation du nombre de places de vente :

Les postes concernés sont le nettoyage des abords des marchés où se positionnent les vendeurs du marché informel, le service de collecte en confiant la collecte aux biffins et la non nécessité d'une présence policière qui pourra se consacrer à d'autres tâches.



le marché aux puces doit occuper dans le cadre du plan de rénovation urbaine prévue à la Paillade. Drainant une large population d'acheteurs et de nombreux vendeurs, ce marché existe dans ce quartier depuis 1989. Il en fait partie et participe à la vie locale. Espace produit et espace producteur, le marché des biffin-es de la Mosson remplit des fonctions économiques et sociales qu'aucun autre dispositif *ad hoc* pensé par l'institution ou les associations ne sera en mesure de compenser. Qu'il s'agisse d'aménager le parking de la Mosson ou de prévoir un emplacement adéquat au marché, l'essentiel est de le penser avec acheteurs, vendeurs, institutions et associations dans le cadre d'un plan de rénovation du quartier qui ne saurait suffire à lui seul à compenser la précarité des ménages qui l'habitent et le fréquentent.

Le statut des biffin-es

La majeure partie des biffin-es n'ont pas les outils ou ne sont pas en position de se déclarer en micro-entreprise. Les retraités, les malades reconnus MDPH, les travailleurs précaires ont déjà accès aux minima sociaux qui ne leur permettent pas de vivre dignement ou de conserver/accéder à un logement. Ces constats posés que peut-on faire pour améliorer le statut des biffin-es ? Une association de biffin-es gestionnaire du marché pourrait en un premier temps délivrer des cartes de biffin-es impliquant pour le vendeur le respect du règlement du marché.

Cette carte permettrait d'éviter les problématiques liées à la chine : confiscation des produits récupérés, amendes, garde-à-vue et faciliterait et sécuriserait ainsi le travail des biffin-es tout en leur offrant une certaine reconnaissance de leur activité.

La question du travail informel n'est pas une vraie question. Comme nous l'avons vu, non seulement l'activité des biffin-es se trouve dans un continuum avec l'activité formelle, mais le manque à gagner pour l'Etat est minimal. Seuls quelques biffin-es gagnent entre 200 et 400 euros par marché. Ces derniers demandent souvent à être déclarés en micro-entreprise, notamment les

européens qui régularisent ainsi leur séjour. La majeure partie des biffin-es gagnent uniquement de quoi subsister ou améliorer leur quotidien.

Pour les biffin-es sans titre de séjour, la prise en considération de cette activité économique par la Préfecture pourrait permettre de travailler à la régularisation du séjour. Cela implique que la Préfecture (DDETS et séjour) prenne la mesure des réalités liées à la pratique de la biffe.

Enfin, l'association en charge de la gestion du marché, pourra avantageusement entrer en discussion avec les déchèteries et les recycleries afin de mettre en réseau ces différents acteurs travaillant autour du déchet. Des partenariats pourraient être imaginés, source d'un accroissement des revenus et des biens recyclés/réemployés.

Le travail social

Les préconisations liées à l'espace de vente prévoient également la présence de travailleurs sociaux auprès des biffin-es dans le cadre des pratiques de l'aller-vers et la libre adhésion. La présence lors des marchés ou dans les locaux du gestionnaire du marché de travailleurs sociaux lors de permanence doit permettre aux biffin-es **qui le souhaitent** d'être accompagnés dans leurs parcours d'insertion socio-économique ou de recherche de logement. Une convention de partenariat doit être envisagée entre l'association porteuse de la gestion du marché et l'association mettant à disposition du temps de travail social. L'accompagnement social reste une nécessité. Dans le même cadre d'idée, la présence de bénévoles d'associations comme Médecins du Monde pourrait apporter une meilleure orientation en matière de santé mais également aider à élaborer un protocole pour assurer aux biffin-es une recherche d'objet en toute sécurité.

Dans cette optique, la création en ville ou à proximité du marché d'une recycleries/espace de vente gérée par les biffin-es accueillant des permanences de travail social et d'accès à la santé multiplierait les sources de revenus mais également le tonnage des objets récupérés.

Ces différentes pistes restent à travailler, notamment avec les biffin-es qui le souhaitent et les partenaires associatifs et insitutionnels concernés.

7 - BIBLIOGRAPHIE

- Allard-Poesi F., et Perret V. (2003), « La Recherche-Action », in Y. Giordano (Dir.), *Conduire un projet de recherche, une perspective qualitative*, Caen, EMS
- Augé Marc, *Non lieux, introduction à une anthropologie de la Surmodernité*, Le seuil, 1992
- Balandier, Georges, *Antropo-Logiques*, Livre de Poche, 1985
- Becker H., (1963), *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, traduit de l'américain par Briand, J.-P et Chapoulie, J.-M., Ed. Métailié, Coll. Leçons De Choses, Paris, 1985
- Bourdieu, Pierre, *Le capital social. Notes provisoires*, Actes de la recherche en sciences sociales, no 31, janvier 1980
- Castel, Jean, *Les Métamorphoses de la Question Sociale*, Fayard, 1995
- Chevalier, Louis, *Classes laborieuses et classes dangereuses*, Plon, collection Civilisations d'hier et d'aujourd'hui, 1958, XXVIII-566 p. Rééd. Paris, Le Livre de poche, collection Pluriel, 1978
- Compagnon A., *Les chiffonniers de Paris*, Paris, Ed. Gallimard, coll. Bibliothèques des Histoires, 2017
- Duclos, Mélanie, « Économies populaires et socialisation par le bas », *Journal des anthropologues*, 2019, <https://doi.org/10.4000/jda.8934>
- Duclos, Mélanie, *Les braconniers des poubelles*, éditions Syllepse, 2020
- Froment-Meurice, Muriel, « Produire et réguler les espaces publics contemporains », <https://journals.openedition.org/cdg/592>
- Goffman, E., (1963), *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Les Editions de Minuit, coll. « Le Sens commun », Paris, 1975
- Goffman, E., *Les rites d'interaction*, Les Éditions de Minuit, coll. « Le Sens commun », Paris, 1974
- Granovetter, Mark, « Economic Action and Social Structure », *American journal of Sociology*, pp 481-510, 1985
- Lacout, Annick, AEFEL, *Étude qualitative du marché des biffins organisé par Amélior*, janvier 2019, <http://amelior.canalblog.com/archives/2019/03/22/37198196.html>
- Larousse, Pierre, *Grand Dictionnaire universel du XIXème siècle*, Slatkine, Genève-Paris
- Lojkine, Jean, *La révolution informationnelle*, PUF, coll « Sociologie d'aujourd'hui », 302 pages
- Marx, Karl, *Le Capital*, Livre 1, Garnier Flammarion, 1969 (1867)
- Paugam, Serge, « Tableau croisé », in Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », 2018
- Paugam Serge, *La Disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Sociologies », 1991
- Petrov, *Les Chiffonniers de la Butte-aux-Cailles*, Le Tout sur le Tout, Paris

Polanyi, Karl, *The livelihood of man*, The Academic Press, 1977

Reclus, Elisée, *l'Homme et la Terre*, Tome 1, Librairie Universelle, Paris, 1905

Renaut, Georges, *Les rois du Ruisseau*, Paris, 1900

Rullac, Bazin et al., *Étude qualitative portant sur les conditions de vie des Biffins en Île de France*, 2012, marché public 1100292

Rullac et Bazin, *Les biffins et leurs espaces marchands : seconde vie des objets et des Hommes*, Informations sociales, 2014/2, pp 68-74

Sahlins, Marshall, *Âge de pierre, Âge d'abondance*, NRF, 1972

Sarria Icaza et Tiriba, « Économie populaire », in Laville J.-L. et Cattani A. D. (éds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Gallimard, 258-268. 2006

Sellamna N.-E, « La recherche-action des origines à nos jours », dans : Guy Faure éd., *Innover avec les acteurs du monde rural. La recherche-action en partenariat*. Versailles, Éditions Quæ, « Agricultures tropicales en poche », 2010, p. 21-29. DOI : 10.3917/quae.faire.2010.01.0021. URL : <https://www.cairn.info/innover-avec-les-acteurs-du-monde-rural--9782759206070-page-21.htm>

Shields Rob, *Places on the margin*, New York, Routledge, Psychology Press, 1992

Simmel, Georg, *Le Conflit*, Paris, Circé, 1992

Simmel, Georg, *Les pauvres*, PUF, 1998 (1907)

Veblen, T., *Théorie de la classe de loisir*, Collection TEL, Gallimard, 1970 (1899)

Weber Florence, *Le travail à-côté, étude d'ethnographie ouvrière*, EMESS, Paris, 1989, 200 p.

ARCHIVES MUNICIPALES DE MONTPELLIER

Côtes : 1143W11 - 105W26 - 1208-W7-97 - 143W8-11 - 477W7 - 430W34

8 - ANNEXES

Annexe 1 Récits de vie et portraits de quelques biffin-es

Gazmor

Père de famille, Gazmor est un demandeur d'asile albanais d'une quarantaine d'année. Il a fait deux fois une demande d'asiles mais elles ont toutes les deux étaient refusées. Il n'a plus d'aide financière mise à part une aide 90 euros qu'il touchera jusqu'à la majorité de son fils de 12 ans.

Gazmor à un diplôme albanais d'agent de sécurité. En Albanie il travaillait comme agent de sécurité dans un bar/boîte de nuit qui accueillait des concerts. Un soir un groupe de jeune alcoolisé et drogué à l'ecstasy, entre avec des armes et demande au barman de leur apporter la serveuse. Le barman refuse, l'un d'eux frappe le fils du barman le ton monte. Le groupe qui est dans le bar tire avec des armes automatiques faisant deux morts et un blessé. Gazmor ne peut pas intervenir et appelle la police. Il fournit son témoignage à la police mais subit des pressions, de la part du groupe en question, sur sa personne et sur sa famille pour qu'il change sa version devant la police. Il refuse parce qu'un faux témoignage est passible de trois ans de prison en Albanie.

Il fait une demande d'asile et témoigne devant l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) mais ne dispose que de son témoignage devant la police et il lui manque des papiers. Pendant que l'OFPRA traite son dossier, il bénéficie de l'allocation d'attente et est logé dans un centre d'accueil pour les demandeurs d'asile (CADA). Mais l'Albanie n'étant pas en guerre, l'OFPRA lui refuse l'asile. Il fait alors un recours qui est à nouveau rejeté. Cela fait plus d'un an et demi en mai 2022. Il perd ses aides et vie à la rue avec sa famille puis est pris en charge par le 115. Une assistante sociale lui conseille de se domicilier et lui indique un squat dans le quartier Boutonnet où il y a un Albanais qui le fait entrer. C'est un grand squat où vivent plusieurs nationalités (albanais, pakistanais, érythréens...), « ça se passe bien mais c'est difficile ». Il s'inscrit à des cours de Français Langue Étrangère (FLE), mais avec le COVID-19 il n'y a plus de cours.

Le squat reçoit des colis alimentaires et vestimentaires. Il n'a plus d'argent, une connaissance albanaise lui indique le marché où il vend depuis un an et demi les dons du Secours Populaire dans lequel travail sa femme. Il complète cette marchandise avec ce qu'il trouve dans la rue ou les poubelles mais ne fait pas de tournée organisée. Son fils âgé d'une vingtaine d'année et sa femme l'aident souvent à tenir le stand au marché. Il vient vendre tous les dimanches sur le marché informel. Il craint la police parce qu'il n'a pas de papier et qu'il s'est déjà pris une amende de 135 euros qu'il n'a pas pu payer. Il a entendu dire que des personnes se faisaient confisquer ou détruire leur marchandise.

Il a trois enfants, un de douze ans qui est scolarisé et les deux autres, plus âgés, suivent une formation. Sa femme a travaillé quatre mois au noir dans le nettoyage mais le propriétaire ne l'a payé que le premier mois. Il ne connaît pas beaucoup de monde sur le marché, surtout d'autres personnes du squat dans lequel il habite. Une personne moldave vient régulièrement le voir pour faire de la monnaie notamment. Il connaît également quelques clients réguliers. Il dit avoir des problèmes au dos et aux genoux qui l'empêchaient déjà de travailler en Albanie.

Le marché l'aide un peu financièrement (trente à quarante euros par marché), à l'occuper et à lui apprendre le français. Il le fait avant tout par nécessité et préférerait avoir un travail légal et plus sûr. Il dit fournir des efforts pour parler français contrairement à d'autres albanais mais il y a beaucoup d'arabophones sur le marché et cela lui rend la vente plus difficile. Il vend tout à deux euros, des vêtements surtout, sauf les chaussures qu'il vend à quatre euros. Il dit être prêt à payer cinq euros si cela lui permettait d'être en règle. Il dit ne pas connaître de personnes vendant des objets volés. Il est assez discret mais à un grand stand.

Fathi

Il habite en France depuis vingt ans et insiste pour dire qu'il n'a été au chômage que quatre à cinq mois. Il est vendeur sur le marché aux puces depuis deux ans et demi, il a quarante-sept ans, six enfants dont un qui est handicapé. Il vend sur le marché formel et informel. Il travaille dans une entreprise de nettoyage. Son travail lui donne accès aux poubelles des résidences. C'est dans les poubelles qu'il trouve ce qu'il vend exceptés les vélos, les cutters et les antivols (qu'il achète en lot). Le vélo c'est un ami à lui travaillant dans un atelier de réparation de vélo qui lui les vend moins cher. Il a un emploi du temps très chargé.

Il achète deux places à vingt euros pour le marché formel. Lors de l'entretien il est aidé par un vieux biffin qui l'aide à expertiser ce qu'il vend et l'aide pour vendre.

Il est grand, cheveux court, sourire aux lèvres et la voix cassée (il y a eu un match hier). Beaucoup de monde viennent à son stand, les négociations peuvent durer jusqu'à une minute et il peut en gérer plusieurs en même temps. Il connaît beaucoup de vendeurs et d'acheteurs qui semblent être des amis. Il a une très bonne mémoire des visages, ce qui lui permet de proposer de rendre ce qu'il a vendu jusqu'à une semaine après si le client n'est pas satisfait. Il sait parler de ce qu'il vend, des histoires ou de la marque des articles.

Il voudrait que le marché soit ouvert plus souvent et que les places soient moins chères. Les agents de sécurité et la police ne sont pas très agréables avec lui.

Selon lui, la nouvelle génération est habituée à des prix trop bas et qu'ils travaillent moins dur.

Robert

Robert a toujours le sourire aux lèvres. Il est belgo-algérien âgé d'environ soixante ans. Il a grandi à Bruxelles et faisait des petits boulots là-bas. À la suite d'une rupture amoureuse il fait une dépression. Il part s'installer à Nice où il rencontre une Américaine. Il finit par vivre dans le Michigan avec elle puis se sépare. N'ayant pas obtenu de Green Card, il rentre en France. Robert cherche du travail mais ne trouve que des emplois précaires. Il demande le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) qu'il obtient. Il voyage ensuite avec l'argent du RMI en Espagne, au Portugal et en Algérie où il loge dans des hôtels pas chers. Le Conseil Départemental qui lui versait le RMI lui demande de rembourser une importante somme d'argent.

Il s'installe à Marseille, travaille à mi-temps dans l'hôtellerie mais tout son salaire passe dans le remboursement de son RMI. Il commence alors à vendre aux marchés aux puces de Marseille ce qu'il trouve dans les poubelles. Il perd son travail qui lui rapportait 800 euros par mois, ne parvient plus à rembourser la CAF, n'a plus d'argent et se retrouve à la rue. Il part en Espagne pour dormir dans des hôtels à huit euros la nuit. Il vient s'installer à Montpellier *où il est moins dangereux de dormir dehors qu'à Marseille*. Il rencontre d'autres personnes dans la rue et deviennent amis. Ils lui montrent où manger gratuitement dans les associations et lui montrent un parking où on peut dormir gratuitement au chaud. Ce sont aussi ses amis qui lui montrent le marché aux puces informel et formel (quand quelqu'un partage ou lui prête une place) sur lequel il vend tous les dimanches et arrive à faire 50-60 euros parfois 100 euros. Il continue à faire des aller-retours entre Montpellier, l'Espagne et parfois l'Algérie. Il essaie de trouver un travail à Montpellier, mais le COVID-19 arrive et il n'y a plus de travail et il ne peut plus aller en Espagne. Il reste avec son groupe d'amis qui est, selon ses dires, comme une famille, certains vendent aussi au marché aux puces.

En 2020, il est percuté par une voiture qui grillait un feu rouge. Il est resté deux mois à l'hôpital Lapeyronie et est resté plâtré pendant quatre mois. Puis il intègre un Centre d'Hébergement et de Réinsertion sociale (CHRS). Il reçoit 3000 euros d'indemnité avec lesquels il achète une Twingo dans laquelle il vit aujourd'hui. Il est très mobile, roule avec le carburant le moins cher, l'éthanol. Avec dix euros, il peut rouler une semaine. Il emmène ses amis à la mer et en Espagne. Parfois ce sont ses amis qui lui paient l'assurance (28 euros) ou l'essence mais il ne préfère pas. Il dit avoir un petit terrain en Kabylie où il projette de s'installer plus tard. Il dit vivre comme un riche, adorer le marché dans lequel il fait plein de rencontres. Le marché c'est pour voyager avec sa voiture et pour « bien manger ».

Rudi

Rudi est un biffin de cinquante ans. Sa famille part du Cameroun pour venir s'installer en région parisienne alors qu'il a un an. Il a grandi à Sucy-en-Brie jusqu'à ses vingt ans et n'a jamais quitté le territoire français. Il a ensuite fait une formation AFPA vente et grande distribution. Il a ensuite travaillé dans le plus grand magasin de Disneyland Paris en tant qu'assistant manager training. Il quitte son travail parce qu'il a l'impression d'exploiter les employés, il n'aime pas son travail. Il

vient habiter dans le douzième arrondissement de Paris, il commence à connaître le monde de la nuit et devient Dj pendant trois ans. Il a longtemps habité à Paris en déménageant souvent allant d'une relation amoureuse à une autre. Puis il traversa ensuite une période de célibat et de solitude de quatre ans. Il rentre donc chez ses parents pour s'occuper de son petit frère qui a dix ans de moins que lui. Il y restera dix ans.

Il rencontre ensuite une Marseillaise sur les réseaux sociaux et part s'installer avec elle. Il reste ensemble pendant quatre ans et lui reste dix ans à Marseille. À la suite d'une période de solitude, il vient s'installer chez sa sœur à Celleneuve. Il commence à travailler dans la livraison à scooter et s'installe dans un petit studio avec jardin à Aubagne pendant le confinement lié au COVID 19. Il a ensuite un accident de scooter, se casse le poignet, ne peut plus travailler et affronte à nouveau une période d'isolement, renforcé cette fois par le confinement. Il repart alors s'installer chez sa sœur un temps avant de s'installer dans le studio d'un ami à lui, son logement actuel.

En décembre 2021 il a un décollement de la rétine et se fait opérer. Il fait le marché aux puces depuis sept mois, ne voit toujours pas très bien et semble très affecté par le confinement. C'est à ce moment-là qu'il commence à vendre sur le marché aux puces avec sa copine de l'époque qui vendait déjà. Il s'associe avec un biffin avec qui il sympathise, il partage une place avec lui lorsque le marché aux puces est ouvert. Il se fournit dans des associations, grâce à un ami parisien qui achète des habits de marque aux kilos sur le marché hollandais ou directement sur le marché aux puces. Une autre personne qu'il a rencontrée sur le marché lui prête sa voiture pour qu'il puisse stocker la marchandise. Il fait aussi les autres marchés aux puces et vides greniers aux alentours de Montpellier (Carnon, Palavas, Lunel...). Grâce à cette activité, il arrive à faire 600 ou 700 euros par mois. Il connaît beaucoup de monde et peut compter sur eux pour l'aider. Il voit toujours sa famille au moins une fois par an. Il est donc socialement inséré mais traverse une période difficile. Il voudrait maintenant ouvrir une friperie dans Montpellier avec sa copine parce qu'il a remarqué que « *même les bobos achètent de l'occasion maintenant* ».

Inaya

Inaya a une vingtaine d'années. Elle a quitté la Côte d'Ivoire et sa famille en 2016. Elle est restée six mois en Italie où elle a rencontré son actuel mari avec qui elle a un enfant d'un an. Ils sont ensuite allés vivre en Allemagne pendant un an. Le mari de Inaya avait des amis à Montpellier, alors ils sont venus s'y installer il y a trois ans. Ils ont d'abord été hébergés pendant six mois dans des hôtels grâce au 115. Ils ont ensuite contacté l'association « Avec toit » qui leur a trouvé un logement au Haut-de-Massane. Ils quittent leur appartement à la suite d'un incendie dans l'immeuble. Ils ont ensuite été hébergés dans un gymnase puis l'association leur a retrouvé un appartement à Saint Eloi.

Son mari travaille comme plombier au noir et il donne ce qu'ils peuvent à l'association pour payer le logement, environ 200 euros. Ils ne touchent aucune aide sociale. Lorsque je l'ai rencontrée, elle faisait le marché aux puces informel pour la première fois. C'est une amie à elle qui lui a parlé du marché et qui lui a conseillé d'y aller. Elle lui dit de faire attention à la police et de ne venir que

lorsque le marché aux puces officiel est fermé parce qu'il y a moins de policiers. Elle vend des vêtements pour enfant qu'une amie lui a donnés mais aussi ce qu'elle trouve dans la rue. Elle compte continuer à vendre au marché.

Inaya ne pense pas s'installer en France, elle voudrait plus tard retrouver sa famille en Côte d'Ivoire. Sa situation irrégulière pèse sur son quotidien, puisqu'elle ne peut pas travailler, trouver un logement et doit faire attention aux contrôles de police. Elle doit s'occuper de sa fille d'un an et l'emmène avec elle au marché.

Fadi

Fadi est un ancien vendeur professionnel du marché de la Mosson. Il est marié et a trois enfants. Il a de mauvaises relations avec les placiers du marché de la Mosson qui selon lui organisait de la corruption : ils donnaient les places au plus offrant. Les placiers lui ont reproché d'héberger d'autres vendeurs sur son stand. Il s'agissait d'autres commerçants qui venaient parfois de loin et qui ne parvenaient pas à avoir une place. Il est très remonté contre les affaires commerciales de la mairie de Montpellier.

À la suite d'une altercation avec l'un des placiers, il est exclu à vie du marché et fait un bref séjour en prison. Il a été vendeur pendant sept ans sur différents marchés de la région avant d'être interdit de marcher (cela fait cinq ans). Après cet événement, il va au Pôle emploi et commence à travailler dans le bâtiment. Il tombe ensuite d'une échelle, se casse le poignet et le coude et ne peut plus travailler. Il subit donc un déclassement économique et commence à aller au secours populaire et aux restaurants du cœur. Il vend donc à la sauvette pour ne plus donner d'argent aux affaires commerciales. Il a gardé son matériel de vendeur professionnel et met en place un stand à la sauvette qui fait très professionnel. Il se fournit à la Croix rouge et à Emmaüs.

Il est très inséré sur le marché aux puces.

Emile, 36 ans

Emile est arrivé en France en 2012 avec sa femme et sa fille. Il rejoint son frère installé à Antibes. Ce dernier vit dans un logement du parc privé et travail comme soudeur. Emile ne parvient pas quant à lui à trouver un emploi. Pratiquant le ferrailage, il sera incarcéré durant deux ans. Son frère refusera de continuer à accueillir sa femme qui partira avec l'enfant à Montpellier, rejoindre sa sœur sur un bidonville. Elle vivra de mendicité durant toute la durée de l'incarcération d'Emile.

A sa sortie, Emile est en dépression. Il a une image de lui très négative et ne pense pas pouvoir s'en sortir un jour, contrairement à son frère et à sœur avec qui il ne parle plus. Il doit également envoyer de l'argent à ses parents tous les mois en Roumanie pour qu'ils puissent se soigner. Initié à la biffe par des membres de la famille de sa femme qui pratiquent déjà la vente sur le marché aux puces, il effectuera quotidiennement 80 kilomètres en voiture pour chercher de objets à vendre. Mais Emile et sa femme vivent mal cette activité. Leur fille se sent montrée du doigt à l'école. Des enfants refusent de manger à côté d'elle, leurs parents ayant dit : « *les Roms ils*

mangent dans les poubelles ». Emile a besoin de se justifier : non il ne mange pas dans les poubelles. Oui « il fait les poubelles ». Il n'a pas de métier.

Cette perception de soi extrêmement négative amène AREA à lui proposer de participer à l'exposition « Du Bidonville à la Ville, travailler, circuler, exister » co-organisée avec le Centre d'Art la Fenêtre. Un appareil photo lui est confié pour qu'il photographie les Montpelliérains le croisant lors de sa recherche d'objet. Parallèlement, AREA le suit dans son parcours de chine et l'aide à déclarer sa micro-entreprise *d'éco-recyclage*. Lors de l'exposition, il prend la parole avec d'autres biffin-es et sa fille pleure en voyant les gens écouter son père : « *papa en vrai tu as un vrai métier* ». Peu à peu, Emile qui gagne prêt de 400 euros chaque dimanche, se relégitime et souhaite chercher un travail. Il commencera par des missions interim dans le BTP qui lui permettront d'accéder à un hébergement relai. Puis il signera un CDI, passera des qualifications. Durant tout ce temps et jusqu'à leur installation en HLM, Emile et sa femme poursuivront l'activité de biffin « au cas où ». C'est lorsque leur deuxième enfant aura 6 ans qu'Emile arrêtera le marché aux puces. Aujourd'hui, il vient y faire des affaires et rencontrer des amis.

Anita, 28 ans

Anita sa mère et ses trois frères et sœurs sont originaires d'ex-Yougoslavie. Ils sont arrivés en France en 2012 après avoir grandi en Italie où leur mère est arrivée à l'âge d'un an. Ils n'ont en 2016 ni papiers d'identité ni actes de naissance, ni titre de séjour. Anita pratique l'activité de biffine avec sa mère. L'ensemble de la famille aide régulièrement notamment pour la remise en état et la vente.

Chaque matin Anita et son frère partent à la recherche d'objets. Enfants, contraints par leur père à la mendicité, ils rêvaient d'aller à l'école et de construire une vie « normale ». A Montpellier, ils vendent au marché aux puces o ils tissent des liens avec des habitants de la ville qui n'hésitent pas à les appeler pour venir chercher des objets avant de les jeter.

Anita n'aime pas la façon dont on la considère lorsqu'elle fait les poubelles. Elle aussi participera à l'exposition « Du Bidonville à la Ville, travailler, circuler, exister » co-organisée avec le Centre d'Art la Fenêtre. Elle et son frère prendront des photos du regard de sMontpelliérains et elle participera à la prise de parole lors du vernissage de l'exposition. A partir de cette époque, la famille souhaite entamer un processus en vue de leur régularisation. La demande d'apatride sera rejetée au bout d'une année puis une demande de régularisation exceptionnelle sera accordée par la Préfecture encore un an plus tard. Anita a trouvé du travail et ségnée un CDI comme l'une de ses sœurs. la troisième sœur travaille en intérim ainsi que le jeune frère. Ils aident toujours leur mère à mettre en état les objets et à vendre lorsqu'ils en ont le temps. Leur mère, qui éprouve de grandes difficultés à s'insérer économiquement poursuit cette activité qu'elle a déclaré en micro-entreprise. Elle titre des revenus de 300 à 400 euros par dimanche, sur le marché formel ou informel. Leur titre de séjour est aujourd'hui régulièrement renouvelé. Trois enfants ont quitté le

bidonville et vivent en hébergement (IML, Relai, CHRS) tandis qu'Anita et sa mère attendent un hébergement et une réponse à leur demande de logement social.

Pour la mère d'Anita, la difficulté du logement réside dans la disparition de l'espace de stockage. Elle s'interroge sur la possibilité de poursuivre son activité rémunératrice sans le bidonville, n'ayant en revanche pas les moyens de louer un garage viabilisé.

Alain, 60 ans

Alain vit en France avec sa femme et ses deux petites-filles dont ils s'occupent depuis le décès de leur mère écrasée sur un parking alors qu'elle pratiquait la mendicité. Leurs enfants vivent en appartement et travaillent. Seul le couple vivait encore sur le bidonville lorsqu'il a été expulsé en octobre 2021. Pour Alain, l'activité de biffin est celle qu'il a pratiquée en arrivant après avoir fait pendant quelques mois la mendicité pour « apprendre le français ». Initié par ses deux frères, il reprend le parcours en ville d'un ami et marchent plus de 11 kilomètres quotidiennement, ainsi que sa femme, pour rechercher des objets. Il parcourt alternativement des quartiers précaires et des ensembles plus aisés. Alain et sa femme ayant à charge leurs petites-filles, cherchent à accéder à un logement. Après l'expulsion du bidonville où ils vivaient, ils intègrent un hébergement intercalaire puis à sa fermeture ne trouvent pas de solution. Néanmoins Alain souhaite régulariser sa situation et déclare son activité en micro entreprise. Il ouvre alors droit aux prestations familiales et au régime général de la CPAM. Il dépose une demande d'hébergement au SIAO et est en attente depuis mai 2022. Il dort dans sa voiture avec sa femme tandis que les filles dorment dans la famille, changeant tous les deux soirs de lieu. Pour Alain, l'activité de biffin est la seule activité que lui et sa femme peuvent pratiquer, le marché de l'emploi leur étant fermé. Grâce à cette activité, et en contre-partie du paiement des cotisations URSSAF, il peut voir son séjour en France régularisé et accéder à un certain nombre de droits. Néanmoins, se pose la question pour Alain du stockage des objets s'il intégrait un logement. Comment gérer le stock, comment le remettre en état et le nettoyer sans espace adapté, le logement étant peu compatible avec l'activité.

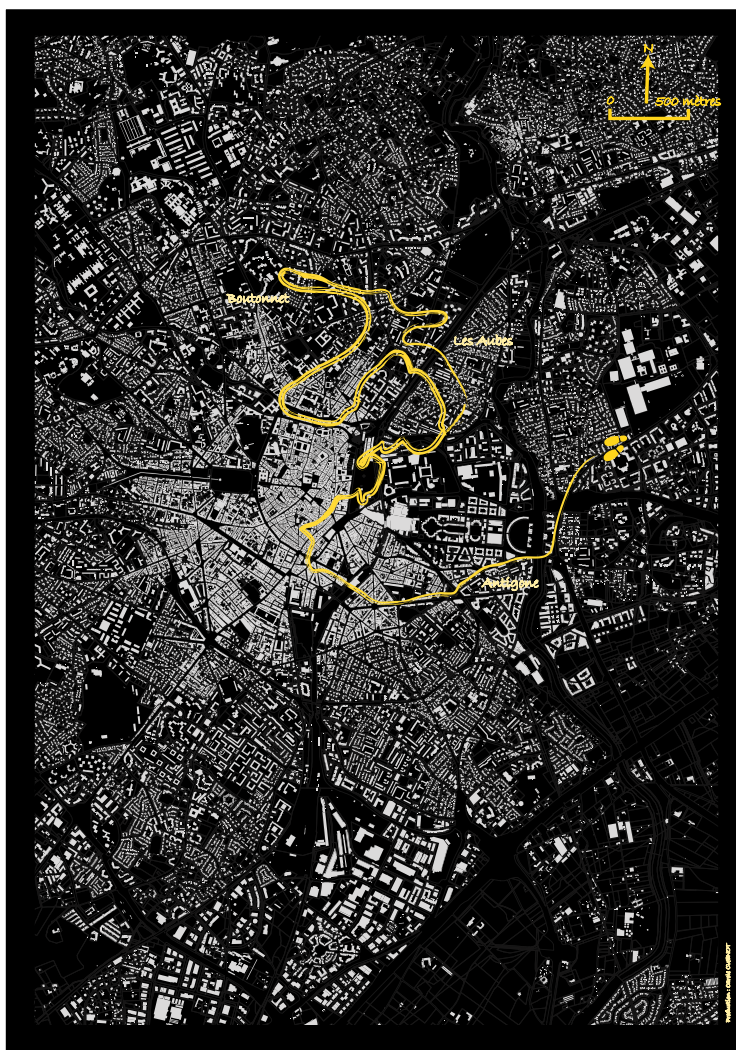
Annexe 2 Les parcours de biffin-es dans la ville

Carte des trajets d'un biffin en vélo

Le trajet effectué par Armand chaque jour varie peu. Les 10 kilomètres parcourus deux fois par jour relèvent d'une double logique :

A - elle correspond à une traversée d'ouest en est de Montpellier qui lui permet d'effectuer des recherches dans des cités situées à la périphérie de la ville. La traversée du centre historique est très rapide, la configuration des poubelles ne permettant pas une recherche efficace.

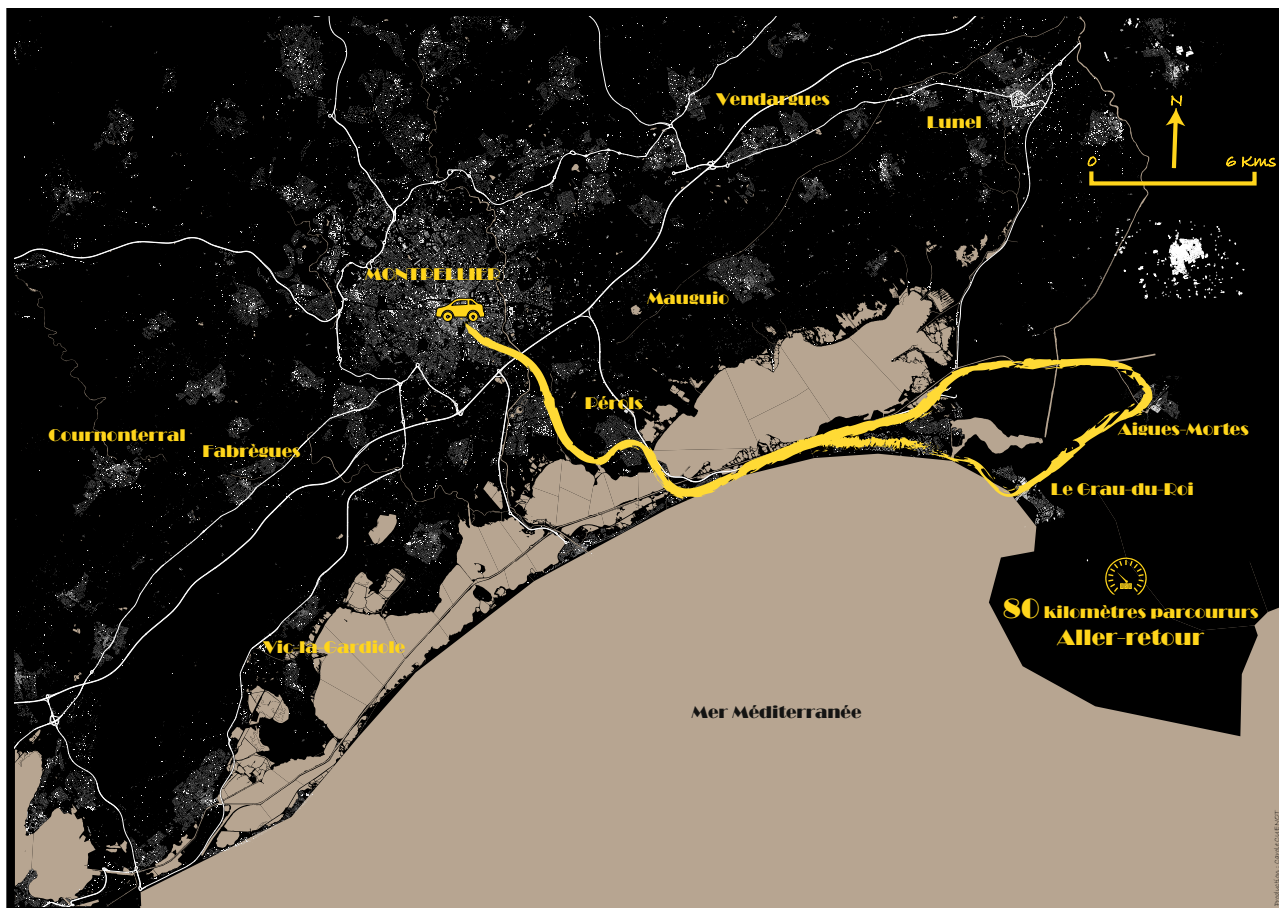
B – les quartiers visités sont des zones éloignées du centre historique, où la recherche n'est que peu entravée par la police municipale ou les riverains. La « ville-travail » du biffin est une ville non vécue mais arpentée qui s'émancipe le plus possible de l'environnement humain pour ne pas remarquer les regards. C'est une ville rythmée par le ramassage des ordures, le dépôt des encombrants, les entraves à la recherche d'objets. Elle se fait succession de temps non linéaires.



Parcours d'Armand en vélo - 20 kilomètres par jour. Carte © Carole Cuenot

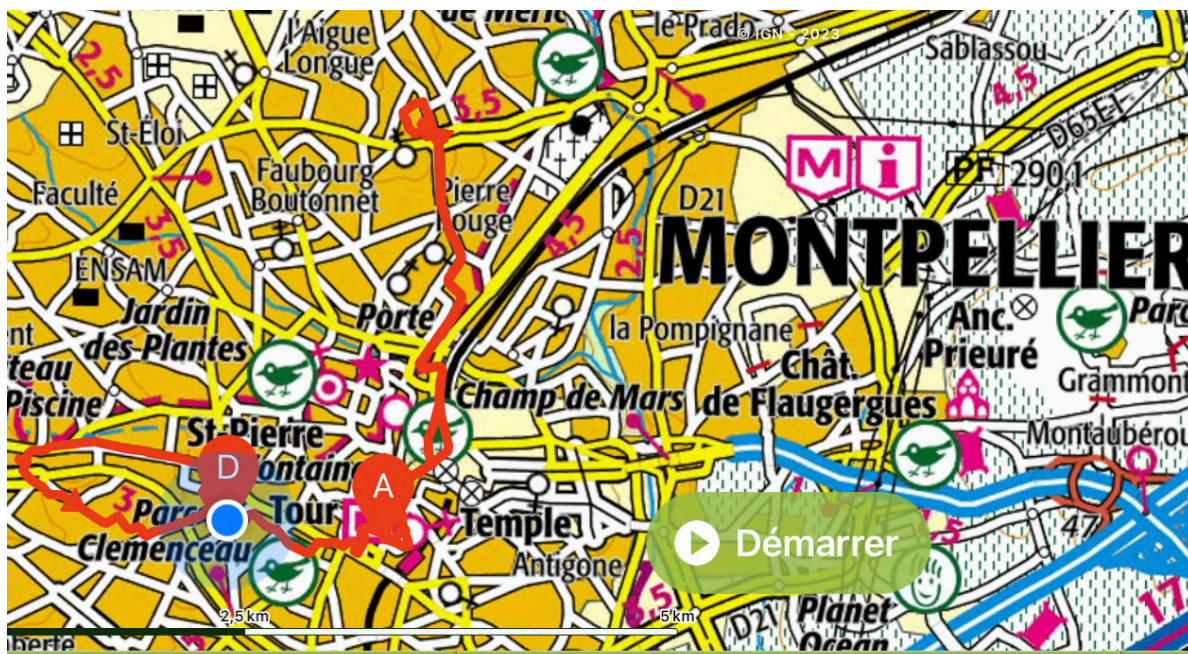
Carte des trajets effectués par un biffin en voiture

Emile effectue quotidiennement ce trajet en voiture à la recherche des objets abandonnés qu'il pourra récupérer et revendre. Il effectue 80 km par jour entre Montpellier et Aigues Mortes, en passant par la Grande Motte et le Grau du Roi. Le choix du trajet est rationnel : il traverse les zones résidentielles où des objets de valeur sont souvent découverts. Emile a de plus tissé des liens avec certains habitants qui déposent des objets à son intention. Pour lui également, la ville est fonctionnelle. C'est une « ville-travail » où le temps du loisir et de la simple promenade est absent.



Parcours de Emile en voiture. 80 kilomètres par jour. Carte © Carole Cuenot

Carte des trajets à pied d'un biffin



Parcours d'Alain à pied le 21/02/2022 - 11,6 km - 8h00 du matin

Annexe 3 et 4 : image de biffin-es parisiens du début du 20^{ème} siècle et manifestation de biffins au 21^{ème} siècle.



Paris la nuit, 15/01/1924, Gallica



Dans ces chambres, dortoirs infects, on compte jusqu'à dix lits : c'est le lit qui se loue à la quinzaine, à la huitaine ou à la journée, et non la chambre ; dix lits supposent vingt hôtes ; les biffins couchent ordinairement à deux : deux en hiver pour avoir moins froid ; deux en été par économie, car la moitié d'un lit coûte 10 centimes, et il faut payer le double si l'on a l'aristocratique et rare prétention de coucher seul. Ce sont vingt individus en haillons, entassés dans la chambre immonde d'une maison puante et d'une rue malsaine, dormant, buvant et mangeant ensemble ; souvent affligés de maladies hideuses et plus souvent encore ivres à mourir ! Ces dortoirs, refuges des plus effroyantes misères, ne reçoivent, bien entendu, que le même sexe, ils constituent ce qu'on appelle les grandes chambrées louées en détail par des logeurs que la police autorise. Il est néanmoins des chambres à trois et à quatre lits, où malheureusement les sexes sont confondus. Le chiffonnier et sa compagne, femme ou concubine, couchent dans l'un ; ses rejetons mâles et femelles, grands et petits, sont entassés dans l'autre, tandis qu'une seconde famille se vautre avec sa nichée et dans les mêmes conditions sur les paillasses voisines. De mauvais rideaux,

Le Messenger du Midi, 25/09/1851, gallica.bnf.fr / Montpellier Méditerranée
Métropole - Médiathèque centrale Emile Zola

Annexe 6 : les trois étapes du parcours d'un biffin en circuit ouvert



La chine



Préparation à la vente sur l'espace de stockage



La vente

1 - LES PROBLEMES
A - NATURE DES COMMERCANTS :
Nous pouvons distinguer 2 types de commerçants occasionnels : "Les vrais" et "Les faux"
* "Les vrais" : eux sont des particuliers qui méritent vraiment le titre de marchands occasionnels - En effet, ils viennent vraiment une fois de temps en temps et débarrassent de la marchandise provenant de leurs caves, greniers etc...
|||/|||

* "Les faux" : eux sont :
- soit d'anciens commerçants ayant cessé leurs activités et liquidant leur fin de stock -
- soit des marginaux, récupérateurs professionnels, présents toutes les semaines et passant à travers les mailles des filets de toutes les administrations (chambre de commerce, URSAAF, impôts etc) -
B - FREQUENTATION :
Les marchands occasionnels viennent le plus fort

Annexe 8 et 9 : Georges Frêche aux Arceaux et un étal de biffins sur le même marché



Georges Frêche, marché aux puces des Arceaux 1979, <http://www.georgesfreche-lassociation.fr/media/marche-aux-puces-des-arceaux.html>



N° 4 Marchands de produits alimentaires brocanteurs se côtoient

Photo d'un étal du marché des Arceaux, issu du mémoire de Sutra de Germa

Annexe 10 : carte d'électeur de la Démocratie Municipale (1985)

AVIS IMPORTANT

Pour réaliser dans de bonnes conditions le référendum municipal, nous avons souhaité que les modalités de vote soient autant que possible identiques à celles d'une consultation traditionnelle.

Toutefois, aucune loi ne réglementant la procédure du référendum municipal; le vote par procuration ou par correspondance ne pourra être admis.

Par ailleurs, la loi interdisant l'utilisation de la carte politique d'électeur, c'est ce document qui vous tiendra lieu de carte électorale.

Vous voudrez bien la lire attentivement afin de vous renseigner sur le lieu où vous devez voter car votre bureau de vote sera différent de celui où vous vous rendez habituellement.

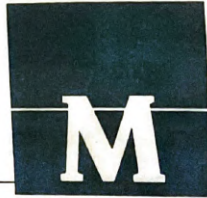
Les bureaux de vote par canton seront les suivants :

1er CANTON : Mairie Polygone
2ème CANTON : Maison du comité de quartier de Boutonnet 4, impasse Grimaud
Rue Abbé de l'épée
3ème CANTON : Maison de quartier Aiguelongue 1071, Avenue de la Justice de Castelnaud
4ème CANTON : Maison pour tous "George Sand" Avenue de St Maur
5ème CANTON : Maison pour tous "L'Escoutaife-St Martin" Rue des Razeteurs
6ème CANTON : Maison pour tous "Albert Camus-Tastavin" 20, Rue St Cléophas
7ème CANTON : Gymnase des Arceaux - Place des Arceaux
8ème CANTON : Maison pour tous "La Guirlande" Place Agrippa d'Aubigné
9ème CANTON : Maison pour tous "Léo Lagrange" Mas de la Paillade
10ème CANTON : Gymnase des Arceaux - Place des Arceaux

Les bureaux de vote seront ouverts le samedi 22 juin 1985 de 8 h à 18 h sans interruption.

Par ailleurs les électeurs pourront voter soit dans le bureau de vote de leur canton, soit au Gymnase des Arceaux place des Arceaux. Compte tenu de cette double possibilité, et pour éviter toute fraude, la présentation de cette carte d'électeur sera impérative.


**CARTE D'ÉLECTRICE
ET D'ÉLECTEUR
DE LA DÉMOCRATIE
MUNICIPALE
22 JUIN 1985**


Ville de Montpellier

LES MONTELLIENS
PARMI LES PREMIERS FRANÇAIS
A PARTICIPER A UN REFERENDUM
MUNICIPAL

Annexe 11 : lettre du Secrétaire Général Adjoint de la mairie de Montpellier (1990)

Mairie de Montpellier



**DIRECTION
DE LA
REGLEMENTATION PUBLIQUE**

SERVICE : D.R.P.
N/Réf : AS/MAA
Objet : Note du 24/4/90

Montpellier, le 23 Mai 1990

Monsieur Alfred SCREVE
Secrétaire Général Adjoint

à

Monsieur Claude COUGNENC
Secrétaire Général

SECRETARIAT GENERAL
CIVIL
25.05.90 06974
ARRIVÉE

Lors de la réunion du 24 avril dernier relative au fonctionnement du marché aux puces, le représentant des polices urbaines était Monsieur GALLI, Chef de la Sureté.


1°) - Aucun engagement n'a été pris ni verbalement, ni par écrit. M. Tempesti a simplement fait savoir qu'un système informatisé était à l'étude pour permettre le contrôle des vendeurs et que son installation pouvait être envisagée dans un délai d'un an.

2°) - Bien évidemment, le service n'est pas en possession des crédits correspondants puisque ces derniers demandés pour le B.P. 90 ont été supprimés (500 000 Frs).

Monsieur GALLI, à cette occasion, fait savoir que la présence de la Police nationale ne serait assurée tous les dimanches que dans la mesure où la Mairie installerait un système de contrôle.

Depuis cette réunion, la Police nationale ne s'est présentée que dimanche 6 mai de 9 h 30 à 11 h 30 au marché aux puces.

Le Secrétaire Général Adjoint


A. SCREVE

Lettre du S.G. Adjoint au S.G. De la mairie de
Montpellier du 23/05/1990

Annexe 12 : bilan des trois premiers jours d'activité à la Mosson et perspectives

Après 3 journées de fonctionnement, il est possible de tirer un bilan provisoire après le transfert du marché aux puces à l'Espace Mosson.

On peut dire que cette manifestation se caractérise par son succès : afflux de visiteurs très nombreux (15 à 20 000 par dimanche) et de vendeurs dont le nombre ne cesse de croître : 250 ont été refoulés le 17/9, plus de 350 le 24/9.

Il me paraît nécessaire de mettre en oeuvre 2 séries de mesure :

1) à court terme (6 mois) : affectation du nombre suffisant d'agents municipaux (placiers et policiers) pour garantir la réalisation effective de toutes les mesures arrêtées.

S'agissant du marché lui-même, c'est pour parvenir à résoudre sur le terrain tous les problèmes qui ne cessent de naître du fait du comportement des individus qui cherchent à contourner les règles :

- multiplication de vendeurs sans véhicule qui sautent les clôtures en s'infiltrant par les accès ;
- indiscipline de vendeurs "non professionnels" quasi-permanents et très récalcitrants,
- refus d'obtempérer, de payer, etc

Pour ce qui est du stationnement, il s'agit de savoir s'il est tolérable de laisser le stationnement sauvage s'installer, malgré la signalisation, sur les voies de la Paillade, de Juvignac et de Celleneuve, de risquer que le rond-point Schuman soit quasiment paralysé entre 4 h 00 et 5 h 30, rond-point que les services des Pompiers et District empruntent à tout moment?

2) à moyen terme (6 mois à 1 an) : mise en oeuvre d'une réforme fondamentale du système en vigueur grâce à la location préalable des emplacements des non-professionnels.

Source : archives municipales

Annexe 13 : scènes d'évacuation du marché informel

La présence de la police municipale sur le marché aux puces se traduit dans les faits, essentiellement par le départ précipité de tous les vendeurs du marché informel.

L'abandon d'une grande majorité des produits vendus se traduit non seulement par un manque à gagner pour les biffin·nes mais aussi par le dépôt sur la voie publique de ce qui redevient alors « détritux » sans valeur.

L'enlèvement de véhicules, la disparition des clients, le manque à gagner lors de ces évacuations ne permet en rien la lutte contre la vente d'objets volés, recelés ou interdits. En revanche, cela précarise vendeurs et acheteurs.

Au mois de février 2023, des rochers ont été déposés aux abords de la piscine afin de dissuader l'installation de vendeurs du marché informel, sans pour autant qu'une réponse soit apportée à la fréquence d'ouverture du marché officiel où la levée de restrictions à la vente lors de ce dernier.

Limiter les espaces de vente par une présence policière ou les interdire par l'installation d'un « mobilier urbain » spécifique n'induit que l'investissement d'autres espaces.



Des véhicules de vendeurs sont emportés par la fourrière

Annexe 14 : exemples d'étals sur le marché informel



Sur le marché informel, les étals sont disposés sur des bâches ou des tables légères. La grande diversité de produits est classée par catégories.

Annexe 15 : espace de stockage et préparation à la vente sur un petit bidonville



Annexe 16 : panier d'un biffin en cours de chine



I- Motivations des acheteurs

1. Qu'est-ce que vous avez/allez acheter ?
2. Pourquoi allez-vous sur ce marché spécifiquement ?
3. Depuis combien de temps fréquentez-vous ce marché ?
4. Allez-vous voir toujours/souvent le ou les même.s vendeur.s ?
a. Non b. Si oui le ou lesquels ?
5. Connaissez-vous des vendeurs ?
a. Non b. Si oui le ou lesquels ?
6. Êtes-vous déjà venu vendre sur ce marché ?
a. Oui b. Non
7. Combien de fois par mois venez-vous acheter au marché ?
8. À votre avis pourquoi ce marché est-il moins cher que les autres ?
9. Connaissez-vous d'autres marchés de ce type à Montpellier ?
a. Non b. Si oui, le ou lesquels ?
10. Les fréquentez-vous ?
a. Oui b. Non
11. Connaissez-vous d'autres marchés de ce type aux alentours de Montpellier ?
a. Non b. Si oui, le ou lesquels ?
12. Les fréquentez-vous ?
a. Oui b. Non
13. Combien avez-vous dépensé au marché ?
14. Est-ce habituel ?
a. Oui b. Non
15. Est-il votre principal lieu d'achat ?
a. Oui b. Non
16. À quelle heure êtes-vous arrivé sur le marché ?

- a. Combien de temps comptez-vous rester ?
- b. Combien de temps restez-vous habituellement ?

II- Rôle et fonction du marché au puce

- 1. Est-ce que vous pensez que ce type d'endroit est nécessaire ? a. Oui b. Non
- 2. Pourquoi ?
- 3. Est-ce qu'il existe assez de marché de ce type selon vous ? a. Oui b. Non
- 4. Est-ce qu'ils sont assez fréquents ?
 - a. Oui
 - b. Non
- 5. À votre avis pourquoi les vendeurs exercent-ils ce travail ?
- 6. Est-ce que d'autres personnes de votre entourage vont sur ce type de marché ?
 - a. Non b. Oui pour acheter c. Oui pour vendre d. Les deux

III- Profil sociologique des acheteurs sur le marché aux puces de la Mosson

- 1. Genre : a. F b. M c. Autre
- 2. Âge:
- 3. Ménage :
 - a. Seul avec enfant.s
 - b. Seul sans enfant.s
 - c. En couple avec enfant.s
 - d. En couple sans enfant.s
 - e. Si oui, combien d'enfants ?
 - f. En colocation, avec combien de personnes?
- 4. Quel est votre quartier de résidence ?
- 5. Votre logement est :
 - a. Location parc social
 - b. Location parc privé
 - c. Propriétaire
 - d. Foyer
 - e. Hébergement f. Squat
 - g. Bidonville
 - h. Camion
 - i. Rue

6. Profession :

- a. Quel est votre métier/profession ?
- b. Quel est le métier/profession des autres personnes avec qui vous vivez ?
- c. En activité : oui non
- d. Autres personnes du ménage, en activité : oui non

7. Niveau de revenus du ménage :

- a. 0-800 euros b. 801-1260 euros c. 1261-1600 euros d. > 1600 euros

9 - Synthèse

Depuis 1973 le marché aux puces de Montpellier s'est peu à peu transformé en marché des biffin-es. Corrélativement, il n'a eu de cesse de s'excentrer, quittant les Arceaux pour Richter puis la Mosson.

Ce processus d'invisibilisation du marché au fur et à mesure de la revalorisation des quartiers où il était implanté, s'accompagne d'un discours construisant l'indésirabilité des vendeurs comme des acheteurs, discours construit autour de quatre thématiques récurrentes :

La sécurité : nombre d'objets en vente proviennent du vol, du recel ou du trafic

Le sanitaire : les déchets sont abandonnés à la fin des marchés et les poubelles renversées durant le processus de collecte.

La morale : comment tolérer un marché de la misère dans une ville qui développe son image de Métropole ? Les réponses apportées au « marché de la misère » ne peuvent compenser les apports sociaux et économiques du marché aux biffin-es.

Le non apport des biffin-es à l'environnement : les tonnages, même inconnus et non quantifiés traités par les biffin-es sont anodins. De plus, les biffin-es se servent dans les espaces dédiés au recyclage et ne récupèrent pas dans les poubelles.

Aujourd'hui le marché des biffin-es de la Mosson accueille une pluralité de réalités individuelles mais possède également une dynamique propre où s'expriment des codes singuliers, des interactions entre vendeurs et entre vendeurs et acheteurs. Tous participent à « faire commun » que ce soit sur le marché formel ou sur le marché informel auto-organisé grâce la naissance de liens faibles issus d'un échange déconnecté des logiques libérales, relevant de l'économie populaire.

Les biffin-es ne forment pas un groupe homogène : motifs de l'arrivée sur le marché multiples, ancienneté, statut administratif au regard du séjour, en emploi précaire ou désaffiliés, retraités, malades, reconnus AAH⁶⁸... autant de profils différents qui ne tireront pas du marché des revenus similaires en fonction du capital social que chacun est en mesure de mobiliser. Mais le groupe - y compris les acheteurs - fabrique de la relation sociale, de l'interaction, une identité commune permettant une réaffiliation collective. Cette fonction essentielle du marché des biffin-es ne peut être compensée par les institutions ou les associations. Il est nécessaire de l'intégrer dans les réflexions préalable aux plans de rénovation urbaine.

Cette recherche-action propose un certain nombre de préconisations à court et à moyen/long terme permettant à la Ville de mettre en place une politique d'intégration de cette économie populaire dans la revitalisation des quartiers populaires.

⁶⁸ Allocation Adulte Handicapé



Ces préconisations ne sauraient faire l'impasse sur la création d'un espace de discussion regroupant des vendeurs, acheteurs mais aussi associations de quartier.

A court terme :

Préconisations	Attendus	Mise en oeuvre
Création d'un marché des biffin-es respectant les besoins des personnes	<ul style="list-style-type: none"> - Espace de vente régulier non soumis aux matchs et à la présence policière - Implication des biffin-es dans la gestion du lieu 	<ul style="list-style-type: none"> - recherche d'un lieu ad-hoc ou changement du jour de vente
Gestion du marché confiée à une Association expérimentée ou CAE	<ul style="list-style-type: none"> - Forte implication de Biffin-es dans la structure gestionnaire du marché - Autonomie dans la gestion du lieu dans le respect du cadre légal - Prise en compte de l'économie populaire par les acteurs institutionnels et associatifs - Diminution des coûts de nettoyage des fins de marché et de surveillance. - Pas d'exclusion de l'espace de vente liée au statut administratif des personnes - Quantification des tonnages de réemploi et de réutilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre avec les biffin-es et proposition d'organisation à définir avec les vendeurs motivés par le projet. - Installation d'espaces de stockage viabilisés sur ou à proximité du marché - Augmentation du nombre de places de vente et conditions pour vendre fixées par le collectif.
Création d'un statut pour les biffin-es souhaitant intégrer le marché des biffin-es	<ul style="list-style-type: none"> - Établissement d'une carte professionnelle - Diminution des risques d'amendes, de garde-à-voir, de saisie des objets et donc relégitimation de l'activité - Participe à la diminution du stigmatisme associé aux biffin-es et aux déchets - Possibilité de partenariat avec les déchèteries et les recycleries. 	<ul style="list-style-type: none"> - Établissement d'une carte professionnelle sans conditions autre que la signature de la charte du marché.
Travail social	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement social global des biffin-es dans le cadre de l'aller-vers et la libre adhésion - Accès au droit - Accès au logement/hébergement 	<ul style="list-style-type: none"> - Permanence sur les marchés et aller-vers - Principe de libre-adhésion

A moyen et long terme :

Préconisations	Attendus	Mise en oeuvre
Permettre de nouveau l'accès du marché aux biffin-es non véhiculés	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre de vendeurs - Diminution du marché informel aux alentours du marché formel - Reconnaissance des fonctions liées au marché : lien social et source de subsistance 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de conditions particulières de mise en oeuvre.
Déjumeler le marché des matchs de football en changeant le jour de vente	<ul style="list-style-type: none"> - Dans l'attente d'une alternative au parking du stade, cela permettrait d'assurer les 4 jours de vente hebdomadaires - Augmentation des revenus des biffin-es - Augmentation prévisible du nombre d'acheteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Révision du planning des placiers et de la police municipale
Placer une benne sur le marché pour l'évacuation des invendus	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution des coûts de fin de marché - Implication des biffin-es dans la tenue de l'espace de vente - Recréer du lien avec les placiers. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de conditions particulières de mise en oeuvre
Autoriser l'agrandissement des étals en cas de places vides	<ul style="list-style-type: none"> - Fluidifier les relations vendeurs/placiers - Favoriser l'augmentation des ressources par une meilleure gestion de l'espace de vente 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de conditions particulières de mise en oeuvre
Permettre la présence de vendeurs patentés de produits alimentaires (après concertation avec les vendeurs de la Halle)	<ul style="list-style-type: none"> - Participe à la déstigmatisation du marché - Accroît le lien avec la vie du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> - Concertation avec les vendeurs de la Halle de la Paillade. - Proposition d'emplacements aux commerçants ayant un local dans le quartier